



HAL
open science

Sanctuaires et pratiques religieuses du IIIe au Ve s. apr. J.-C. dans le Sud-Est de la Gaule

Raphaël Golosetti

► **To cite this version:**

Raphaël Golosetti. Sanctuaires et pratiques religieuses du IIIe au Ve s. apr. J.-C. dans le Sud-Est de la Gaule. Gallia - Archéologie de la France antique, 2014, La fin des dieux, 71 (1), pp.165-186. hal-01932530

HAL Id: hal-01932530

<https://hal.science/hal-01932530v1>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au IV^e s. apr. J.-C. dans le Sud-Est de la Gaule

Raphaël GOLOSETTI

Mots-clés. Alpes, Provence, sanctuaires polythéistes, reconstructions, continuité.

Résumé. Cet article dresse un bilan régional des fréquentations tardives (III^e-IV^e s.) des sanctuaires polythéistes du Sud-Est de la Gaule, du littoral méditerranéen au Valais. Face aux rares réaménagements des sanctuaires après le début du III^e s. apr. J.-C., les indices, souvent faibles, de leur fréquentation à partir du IV^e s., mais effective jusqu'à la fin de ce siècle ou le début du V^e s. ont été pris en compte. Quelques exemples témoignent parfois d'une réoccupation ponctuelle, peut-être en lien avec la récupération des matériaux. Notre étude s'est aussi portée sur la réoccupation d'un lieu de culte antique par un monument chrétien, paradigme souvent (trop ?) présent dans la littérature archéologique.

Keywords. Alps, Provence, polytheist sanctuaries, continuity, reconstructions.

Abstract. This article gives a regional assessment of the late frequentations (3rd-4th c. AD) in polytheist sanctuaries of south-eastern Gaul, from the Mediterranean to the Valais. Faced with a seldom redevelopment of sanctuaries following the early 3rd c., we have focused on the often weak signs of a frequentation from the 4th c., but effective until the end of that century or the beginning of the 5th c. Some examples attest to a limited reoccupation, perhaps connected to the salvage of building material. This study turns also on the reoccupation of an antique cult site by a Christian monument, a paradigm often present in archaeological literature.

Translation: Isabelle FAUDUET

L'inventaire des sanctuaires polythéistes du Sud-Est de la Gaule, de la Protohistoire récente au Haut-Empire (VI^e s. av. J.-C.-IV^e s. apr. J.-C.), réalisé durant notre doctorat, nous a permis de dresser un panorama de leurs fréquentations tardives (III^e-IV^e s.) qu'elles soient cultuelles ou la conséquence de « squat ». Dans cet article, nous présentons les données archéologiques les plus pertinentes, même si celles-ci sont souvent lacunaires, en ce qui concerne les campagnes de restauration et les traces d'activités religieuses, de fréquentation ponctuelle et de destruction (en particulier dans ses modalités : violence ou démontage et récupération progressive ?). Puis nous analysons la pertinence d'une continuité entre sanctuaire païen et édifice chrétien.

En 2006, M. Heijmans s'est intéressé, avec d'autres monuments, au devenir des temples et notamment à leur désaffectation et/ou leur réutilisation (Heijmans, 2006, p. 25-26). Notre étude prolonge cet article en élargissant la zone géographique qui dépasse le cadre strict du monde urbain et de la Gaule méridionale. L'ensemble des sanctuaires, publics comme privés, ont été pris en compte en s'efforçant, quand cela nous a été possible, d'en donner le statut. L'article de M. Heijmans permet de replacer notre réflexion dans un contexte plus large. Il nous semble intéressant de garder à l'esprit que ce phénomène d'abandon et de récupération des monuments à l'Antiquité tardive n'est pas exclusivement du domaine religieux.

M. Heijmans, qui présente le cadre juridique de la préservation et de la destruction des édifices publics à la fin de

l'Antiquité, indique qu'en dépit des lois interdisant les sacrifices aux dieux païens, les temples sont protégés (car sans doute déjà touchés par des démolitions) comme tout édifice public pendant le IV^e s., et ne sont visés par une politique de destruction engagée par l'administration impériale qu'à partir du V^e s. (*ibid.*, p. 25-27). La récupération des matériaux issus de la démolition des temples (publics) n'est en effet autorisée qu'en 397, et il faut attendre la date de 407 pour qu'une loi stipule la confiscation des temples pour un usage public. La volonté de destruction des temples et de leur récupération pour le culte chrétien ne devient évidente dans la loi qu'à partir de 435 (*ibid.*, p. 27).

La zone d'étude retenue dans cet article s'étend de la rive gauche du Rhône jusqu'aux limites orientales des Alpes occidentales, du littoral méditerranéen à la rive sud du lac Léman et au Valais. Ces limites géographiques peuvent paraître arbitraires et s'expliquent avant tout par l'origine de la constitution du corpus (Golosetti, 2009). Ce cadre géographique correspond, néanmoins, plus ou moins à plusieurs provinces mises en place à la fin du III^e s. apr. J.-C. (Beaujard, 2006, p. 13), c'est-à-dire les provinces de Viennoise (à l'exclusion de la cité d'Alba et les territoires en rive gauche des cités de Vienne et de Valence), de Narbonnaise Seconde, des Alpes Maritimes, des Alpes Grées, Péninnes et Cottiennes. Cette étude mord légèrement sur l'Italie, en incorporant le Val d'Aoste uniquement, c'est-à-dire les zones montagneuses de la *regio XI Transpadana* (tabl. XI)

Tabl. XI – Tableau chronologique des sanctuaires les mieux datés dans le sud-est de la Gaule : en gris foncé, les datations les plus assurées.

SANCTUAIRES RURAUX	-100/ -75	-75/ -50	-50/ -25	-25/0	0/25	25/50	50/75	75/ 100	100/ 125	125/ 150	150/ 175	175/ 200	200/ 225	225/ 250	250/ 275	275/ 300	300/ 325	325/ 350	350/ 375	375/ 400	400/ 425	425/ 450	
Lardiers, Châtelard																							
Varces-Allières-et-Risset, Grand Rochefort																							
Lachau, Luminaire																							
Blauvac, Sainte-Ursume		■ ■	■ ■	■ ■	■ ■													■ ■	■ ■	■ ■			
Lioux, Verjusclat																							
Présilly, Ecorçon-les-Murailles		■ ■	■ ■	■ ■									■ ■	■ ■	■ ■								
Sauze d'Oulx, Richardet																							
Correns, les Cannebières																							
Lamanon, Saint-Jean-de-Calès						■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■		
St-Rhémy-en-Bosses, Grand-Saint-Bernard																							
Fontaine-de-Vaucluse		■ ■	■ ■																				
Menthon-Saint-Bernard, la Muraz																							
Peyruis, la Cassine																							
Crest, Bourbosson												■ ■										■ ■	■ ■
Le Rove, plateau de Laure																							
Les Pennes-Mirabeau, Grande Baume																							
Saint-Martin-de-Crau, Petit Abondoux																							
SANCTUAIRES DANS DES AGGLOMÉRATIONS DU TERRITOIRE	-100/ -75	-75/ -50	-50/ -25	-25/0	0/25	25/50	50/75	75/ 100	100/ 125	125/ 150	150/ 175	175/ 200	200/ 225	225/ 250	250/ 275	275/ 300	300/ 325	325/ 350	350/ 375	375/ 400	400/ 425	425/ 450	
Leytron, église Saint-Martin																							
Faverge, Roc de Vliuz																							
Anney, les Fins			■ ■																				
Châteauneuf, les Boissons									■ ■														
Aix-les-Bains, place Maurice-Mollard			■ ■	■ ■																			
Varces-Allières-et-Risset, Lachar						■ ■																	
Gap, Hôtel du département				■ ■																			
La Bâtie-Montsaléon, Lachau													■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
Fox-Amphoux, Clastre					■ ■																		
Vernègues, Château-Bas		■ ■	■ ■											■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
Villeneuve-Loubet, Vaugrenier							■ ■																
Gréoux-les-Bains, avenue des Thermes																							

Tabl. XI (suite) – Tableau chronologique des sanctuaires les mieux datés dans le sud-est de la Gaule : en gris foncé, les datations les plus assurées.

SANCTUAIRES DANS DES CHEFS-LIEUX DE CITÉ	-100/ -75	-75/ -50	-50/ -25	-25/0	0/25	25/50	50/75	75/ 100	100/ 125	125/ 150	150/ 175	175/ 200	200/ 225	225/ 250	250/ 275	275/ 300	300/ 325	325/ 350	350/ 375	375/ 400	400/ 425	425/ 450
Martigny, Coin de la Ville																						
Martigny, les Morasses																						
Martigny, En Zibre/le Vivier	■ ■	■ ■																				
Aoste, piazza Giovanni XXIII																						
Susa, palazzo Ramella																						
Susa, piazza Savoia								■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
Vienne, place Charles-de-Gaulle																						
Riez, Pré des 4 colonnes													■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■	■ ■
Apt, théâtre antique																						
Saint-Rémy-de-Provence, <i>Glanum</i> , source																						
Saint-Rémy-de-Provence, <i>Glanum</i> , temple géminé																						
Saint-Rémy-de-Provence, <i>Glanum</i> , temple de <i>Valetudo</i>																						
Arles, cryptoportiques																						
Vaison-la-Romaine, terrain Thès																						
Vienne, place Camille-Jouffray																					■ ■	■ ■

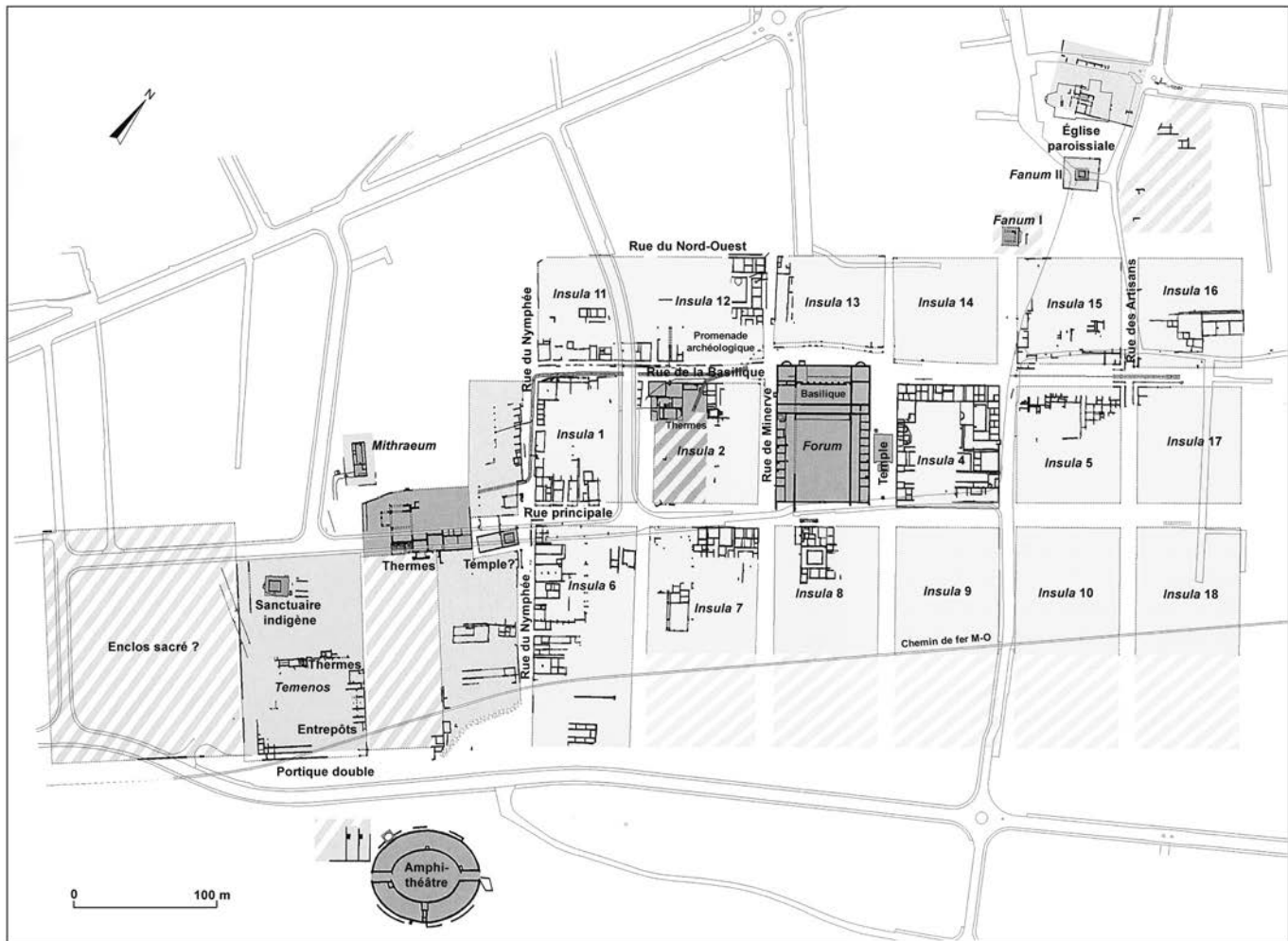


Fig. 143 – Plan de l'agglomération antique de Martigny (canton du Valais, Suisse)
(relevé : C.-E. Bettex, archéologie cantonale Martigny ; Wiblé, 2008, p. 85, fig. 90).

LA « VIE » DES SANCTUAIRES POLYTHÉISTES DU III^e AU V^e S. APR. J.-C. DANS LE SUD-EST DE LA GAULE

De prime abord, le Sud-Est de la Gaule n'échappe pas au constat de la rareté des travaux de réfection des sanctuaires à partir du III^e s. Il faut cependant convenir de l'insuffisance des recherches archéologiques récentes sur des sanctuaires dans cette zone, ce qui nous prive de données suffisamment fines. Depuis 2004, seuls le sanctuaire de La Bâtie-Montsaléon (Hautes-Alpes), les temples de la Piazza Savoia à Susa (Italie) et de Vernègues (Bouches-du-Rhône), les sanctuaires de Présilly (Haute-Savoie) et de Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse) ont fait l'objet d'opérations archéologiques.

LES RÉAMÉNAGEMENTS DE SANCTUAIRES AU COURS DES III^e-V^e S.

LE SANCTUAIRE D'EN ZIBRE À MARTIGNY (CANTON DU VALAIS, SUISSE)

Pour le III^e s., nous comptons plusieurs cas de réfections ou de reconstructions dans les sanctuaires implantés plus

précocement pendant le Haut-Empire¹⁷⁵. Au sein d'un chef-lieu de cité¹⁷⁶, celui de *Forum Claudii Vallensium* qui (re)prend le nom d'*Octodurum* d'origine gauloise sur la *Table de Peutinger* et l'itinéraire d'Antonin et de *civitas Valensium Octodurum* dans l'Anonyme de Ravenne et la *Notitia Galliarum* (Segard, 2005, vol. 3, p. 214), nous pouvons évoquer la reconstruction de la *cella* du temple principal du sanctuaire d'En Zibre à Martigny (canton du Valais, Suisse) (fig. 143 et 144). Ce sanctuaire à l'histoire longue¹⁷⁷ est sans doute de statut public

175. À l'exception du dépôt monétaire de Bourbosson à Crest (Drôme), aucun sanctuaire n'apparaît durant le II^e s. dans le Sud-Est de la Gaule et les plus tardifs (Lachar à Varcès-Allières-et-Risset, voire Lardiers ou Coin de la Ville à Martigny) se placent au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (Golosetti, 2009).

176. Alors que durant le Haut-Empire le cadre géographique de l'étude concernait des cités au statut varié (colonie de droit romain ou latin, municipales ou cités pègrines), l'édit de Caracalla de 212 apr. J.-C. offrant la citoyenneté romaine à tout homme libre de l'Empire conduit à faire disparaître ces différences de statut entre cités (Beaujard, 2006, p. 13). Notre étude portant sur la vie des sanctuaires polythéistes à partir du III^e s. apr. J.-C., nous ne définissons pas le statut antérieur de ces cités. La mention de la cité dans laquelle le sanctuaire est localisé (qu'il soit de statut public ou privé) correspond à la situation du sanctuaire au III^e-V^e s. apr. J.-C.

177. Peut-être implanté dès la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., le temple II sur *podium* apparaît avec assurance au milieu de ce siècle (Wiblé, 1983, p. 62 et p. 65).

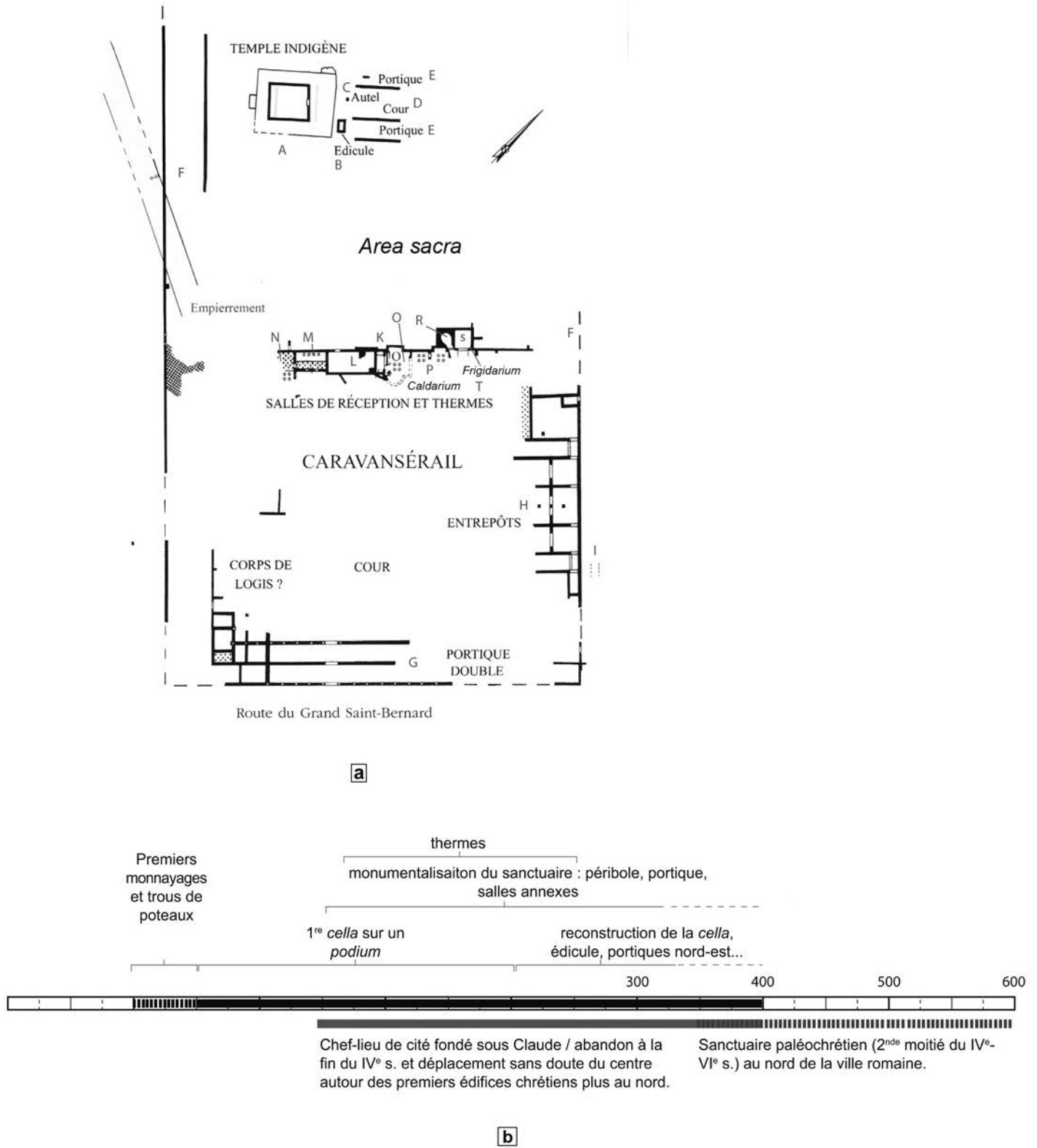


Fig. 144 – **a**, plan du sanctuaire d'En Zibre à Martigny (canton du Valais, Suisse) : A, temple indigène ; B, oratoire (?) ; C, stèle dédiée à Mercure ; D, cour ; E, « portiques » ; F, mur d'enceinte ; G, portique double monumental ; H, entrepôts ; I, fossé (?) ; K, bassin cultuel ; L, salle de chauffe ; **b**, synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'agglomération antique (relevé : C.-E. Bettex, archéologie cantonale Martigny ; Wiblé, 2008, p. 66, fig. 70, éch. : 1/1000 ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

d'après sa situation, en périphérie de l'agglomération mais aux abords d'une voie majeure, son ancienneté et son ampleur. On remarque d'ailleurs que sa monumentalisation généralisée est contemporaine de la création de l'agglomération orthonormée au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et de la réfection de la voie menant au Grand-Saint-Bernard, en 47 apr. J.-C. (Wiblé, 1998d, p. 75-76).

La chronologie de ce sanctuaire révèle que les interventions s'étalèrent dans le temps, mais que la plus importante se situe au milieu du I^{er} s. (fig. 144). Cependant, le temple sur *podium*, remanié plusieurs fois, le sera aussi à la fin du II^e s. apr. J.-C. avec la réalisation maçonnée d'une nouvelle *cella* (*id.*, 1985, p. 148), dans des dimensions identiques à la *cella* initiale d'environ 7,6 m pour 6,6 m (dimensions intérieures) (*id.*, 1983, p. 62 et 1998a, p. 110). On regrettera que, malgré les quatre siècles et demi d'occupation, le niveau du terrain ait très peu varié, ce qui ne permet pas de distinguer les différentes phases d'occupation. La couche d'occupation, alors très bouleversée, a ainsi livré essentiellement du mobilier allant de l'époque de l'indépendance à la fin du II^e s. apr. J.-C. On peut cependant noter que le matériel de l'Antiquité tardive a été principalement recueilli dans la première couche de démolition et le premier dépôt de limon (*id.*, 1983, p. 64).

La bibliographie présente seulement l'origine d'une petite partie du matériel. On peut toutefois noter qu'un certain nombre de monnaies du III^e s., comme la grande majorité des monnaies du IV^e s. apr. J.-C., proviennent uniquement de la *cella*. Leur distribution indique qu'elles y étaient jetées par les dévots depuis l'angle nord du *podium* (Geiser, Wiblé, 1983, p. 76). De nombreuses autres monnaies du IV^e s. proviennent d'un petit édifice daté au plus tôt de la fin du II^e s. C'est contre la face nord-est d'un petit massif implanté à la même période, à 1 m devant le temple sur *podium*, que devait être plaquée l'inscription mutilée découverte à proximité immédiate et portant une dédicace à Mercure ¹⁷⁸.

Dans le sanctuaire, d'autres modifications sont effectuées au III^e s. : transformations des cours de la zone sud, remblaiements des entrepôts (Wiblé, 1983, p. 61), désaffectation des petits thermes (*id.*, 1984, p. 173 et 1998b, p. 338) édifiés à l'époque flavienne même si les bassins du *frigidarium* semblent l'être dès la fin du II^e s. apr. J.-C. (*id.*, 1985, p. 129).

L'histoire de ce sanctuaire est donc mouvementée avec des réfections et des abandons plus ou moins contemporains. Les III^e-IV^e s., sans être la période d'apogée de fréquentation et de travaux, demeurent tout de même documentés.

LE SANCTUAIRE DE LACHAR À VARGES-ALLIÈRES-ET-RISSET (ISÈRE)

Quittons Martigny pour des lieux de culte situés au sein d'agglomérations secondaires. Au lieu-dit Lachar, à Varges-Allières-et-Risset (Isère) (fig. 145), d'abord dans la cité de Vienne puis dans la future cité de *Cularo*/Grenoble (devenue *Gratianopolis* vers 379-380), détachée de celle de Vienne entre 286 et 381 apr. J.-C. (Beaujard, 2006, p. 20), un édifice en bois est édifié dans la seconde moitié du I^{er} s.-II^e s. apr. J.-C., puis un

178. Fragment inférieur retaillé d'un autel (haut. : 0,63 m ; larg. : 0,55 m ; ép. : 0,19 m) : [Mer]curio / Optatus Cin/tusmonis f(ilius) / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) (Walsler, 1980, p. 84 n° 285).

deuxième édifice maçonné est construit dans la première moitié du III^e s., comme l'atteste le rite de fondation ¹⁷⁹ observé lors du démontage de la structure et offrant un *terminus post quem* de 222-231 apr. J.-C. Cet édifice appartient à une phase de restructuration plus large, puisque le lieu de culte est probablement ceint d'un muret à cette période (Plassot, 1995). Ces bâtiments accueillent, encore *in situ* lors de la fouille et autour d'un galet fiché dans le sol, plus de 750 vases, parfois miniatures ¹⁸⁰. Or, il est curieux de noter que ces céramiques, qui datent de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., se retrouvent aussi dans l'édifice maçonné du III^e s. qui a donc « stocké » du matériel plus ancien. En l'absence de céramiques du II^e s. apr. J.-C. (Helly, 2002), ce sont les 36 monnaies datant de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. à la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. qui attestent des pratiques culturelles au III^e s. réalisées autour de cet édifice.

Nous ne pouvons pas identifier le statut de ce lieu de culte à la durée de vie courte, abandonné avant le IV^e s., bien que « monumentalisé tardivement », d'autant que nous ne parvenons pas à définir si l'habitat découvert à proximité doit être considéré comme une agglomération ou plutôt comme un simple habitat groupé. En tout cas, l'abandon de l'habitat explique sans doute celui du lieu de culte.

LE SANCTUAIRE D'ANNECY (HAUTE-SAVOIE)

À Annecy (Haute-Savoie), dans la cité de Vienne, puis dans la *civitas Genauensium*/Genève créée au plus tard au même moment que celle de Grenoble ¹⁸¹ (Beaujard, 2006, p. 12, fig. 2 et p. 18), le sanctuaire, édifié au début du I^{er} s. apr. J.-C. ¹⁸², se compose d'un enclos et d'une série d'édicules : ST1, ST2 et ST8, puis ST6 et ST7, et enfin ST3 et ST5 (fig. 146). Au III^e s. apr. J.-C., des modifications sont effectuées sur ST4, qui est reconstruite en réduisant ses dimensions, alors que le mur M16 est probablement élevé, afin de relier les deux ensembles ST6 et ST7 qui ferment ainsi l'accès antérieur. Le matériel découvert ¹⁸³, notamment épigraphique ¹⁸⁴, témoigne d'un lieu de culte que nous pensons public dans la mesure où Mars est une divinité de premier plan dans la cité de Vienne, car il bénéficie d'une prêtrise inscrite dans le cursus municipal. Certes

179. Un bol associé à deux monnaies scellées dans le sol en mortier de la *cella* (Helly, 2002, p. 164).

180. Ils étaient « disposés en piles à peu près régulières », la plus haute allant jusqu'à cinq céramiques (soit 15 cm de hauteur).

181. On propose habituellement de dater la création des cités de Genève et de Grenoble de la fin du III^e s. apr. J.-C. (voir par ex. Segard, 2005, vol. 3, p. 176), mais cette hypothèse est écartée par Br. Beaujard, car il serait « peu vraisemblable que la cité de Vienne ait été amputée des deux tiers de son territoire dès l'époque tétrarchique, alors que les empereurs y installaient le vicaire du diocèse » (Beaujard, 2006, p. 20).

182. Les quelques témoignages des sablières, puits, fosses et constructions sur trous de poteau (Serralongue, Daviet, 1999, p. 35), datés du I^{er} s. av. J.-C. (plutôt la période augustéenne) et qui précèdent le sanctuaire, ne peuvent être associés à un espace sacré.

183. Céramique fine, cruches de la période augustéenne, 53 monnaies, verre, perles en pâte de verre, fibules, bagues et anneaux, miroirs, divers objets métalliques dont des clochettes en bronze (Serralongue, Daviet, 1999, p. 34-38).

184. Inscription sur une plaque de molasse en ST1 (ILN, Vienne, 753) : *M(arcus) Iulius Magnus / Marti u(t) u(ouerat) s(oluit) l(ibens) m(erito)*. Cette inscription présente une grande similarité (graphie et matériau) avec une dédicace à Mars connue à Annemasse et datée de 5 apr. J.-C. (Serralongue, Daviet, 1999, p. 36).

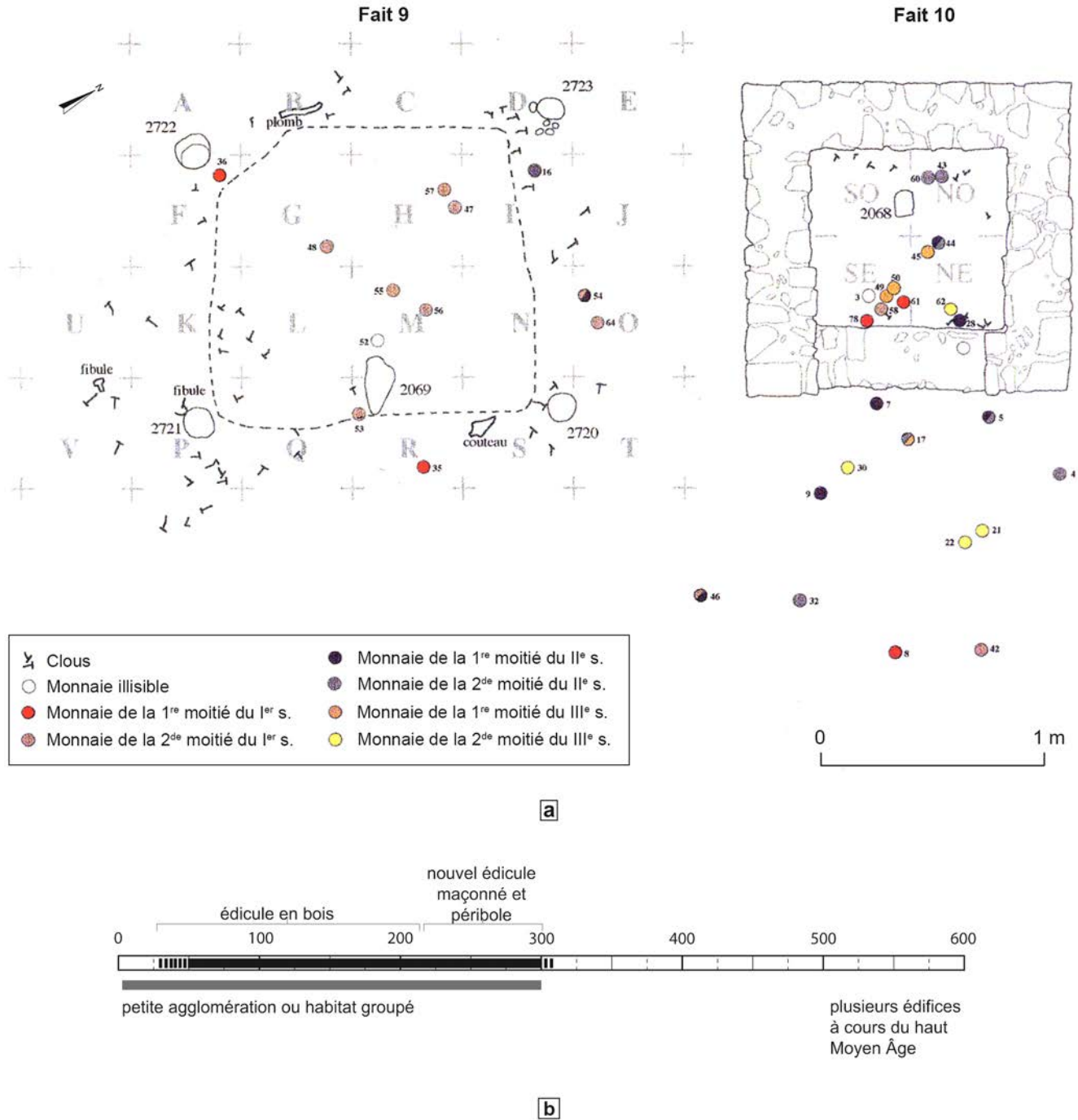


Fig. 145 – a, plan des édicules de Lachar à Varcès-Allières-et-Risset (Isère), au III^e s. apr. J.-C. ; b, synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'habitat groupé antique (relevé : E. Plassot ; Helly, 2002, p. 165 ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex Transfers).

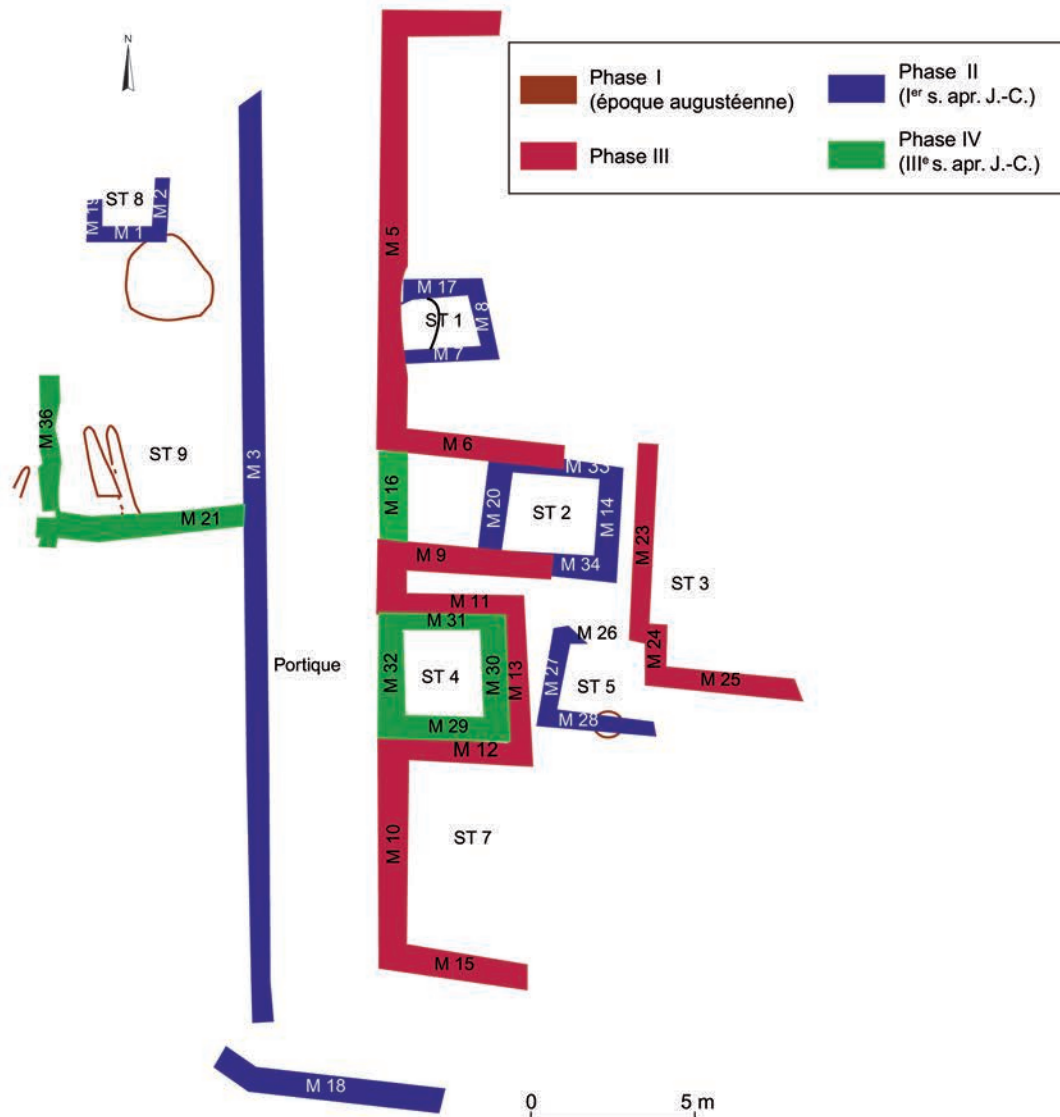
d'ampleur très limitée, les travaux du III^e s. sont perceptibles dans un sanctuaire public d'une agglomération du territoire de la cité de Vienne. Quant au IV^e s., il est peu représenté, si ce n'est un lot de céramiques et 53 monnaies dont la datation s'échelonne du I^{er} s. au IV^e s. apr. J.-C. (Serralongue, Daviet, 1999, p. 34-38).

LE SANCTUAIRE DE ROC DE VIUZ À FAVERGES (HAUTE-SAVOIE)

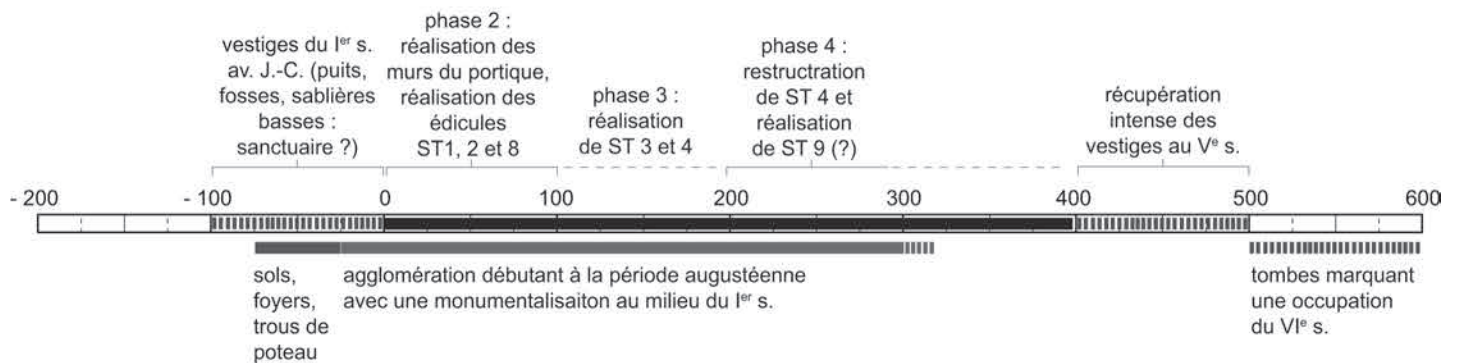
Toujours dans la cité de Vienne puis dans celle de Genève (Beaujard, 2006, p. 12, fig. 2), le site de Roc de Viuz à Faverges

(Haute-Savoie) est particulièrement instructif pour la fréquentation tardive d'un sanctuaire pendant l'Antiquité. À l'intérieur d'une enceinte (Serralongue, 1994, p. 36 ; Rebiscoul, 1994, p. 13), le sanctuaire est édifié au milieu du I^{er} s. av. J.-C. avant une monumentalisation au milieu du siècle suivant¹⁸⁵ et poursuit son existence jusqu'au début du V^e s. apr. J.-C. (Rebiscoul, Serralongue, 1994-1995, p. 222) en développant plusieurs nouvelles structures (fig. 147) : par exemple, une extension occidentale dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. par une

185. Un « fanum », le mur d'enceinte, le portique est-ouest de plus de 100 m, l'édifice basilical, etc.



a



b

Fig. 146 – a, plan du sanctuaire des Fins à Annecy (Haute-Savoie) ; **b**, synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'agglomération antique (DAO : R. Golosetti, plan d'après Serralongue, Daviet, 1999 ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

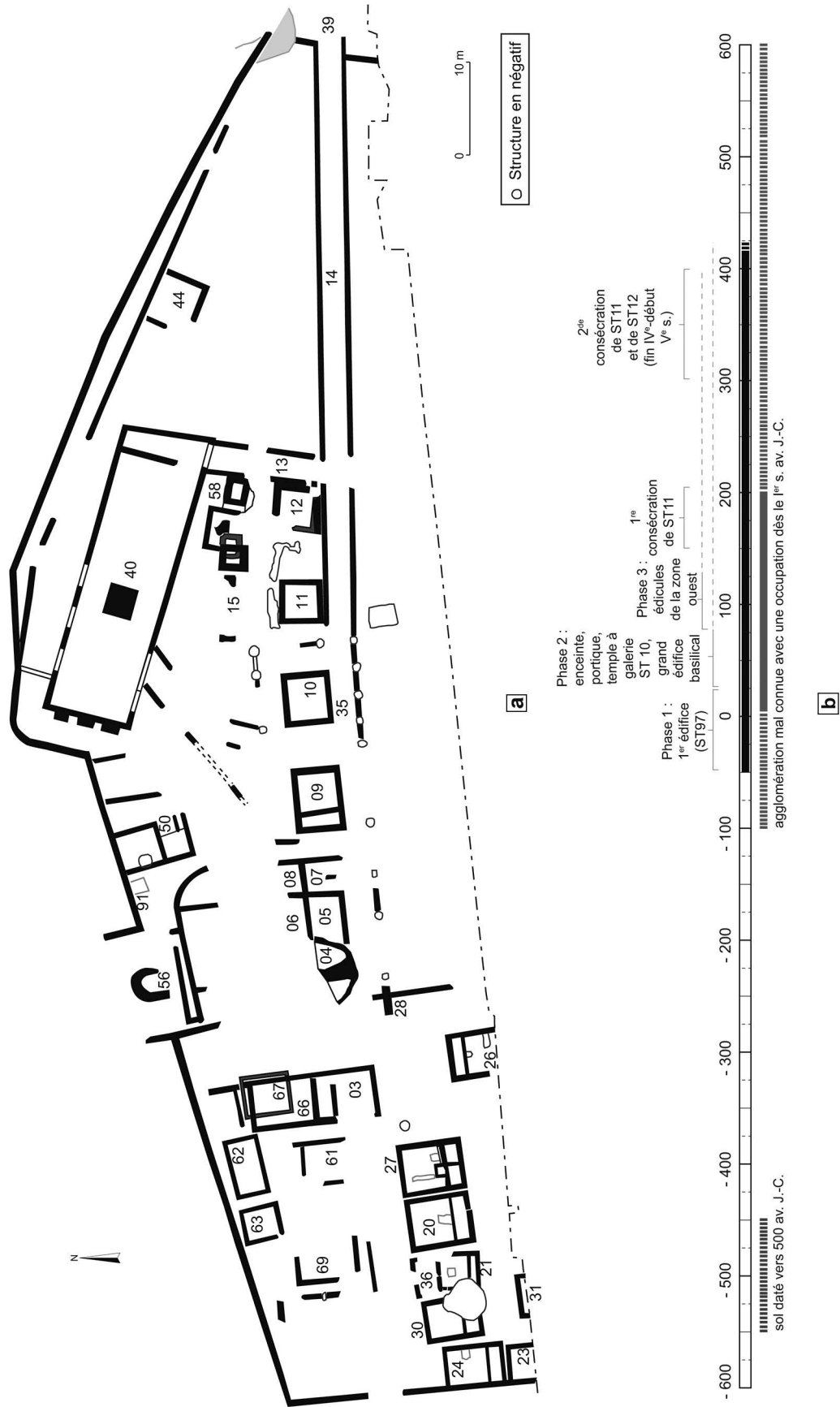


Fig. 147 – a, plan du sanctuaire de Roc de Viuz à Faverges (Haute-Savoie) ; **b,** synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'agglomération antique (DAO : R. Colosetti, plan d'après Rebiscol, 1994, fig. 7 ; DAO synthèse : R. Colosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex Transfers).

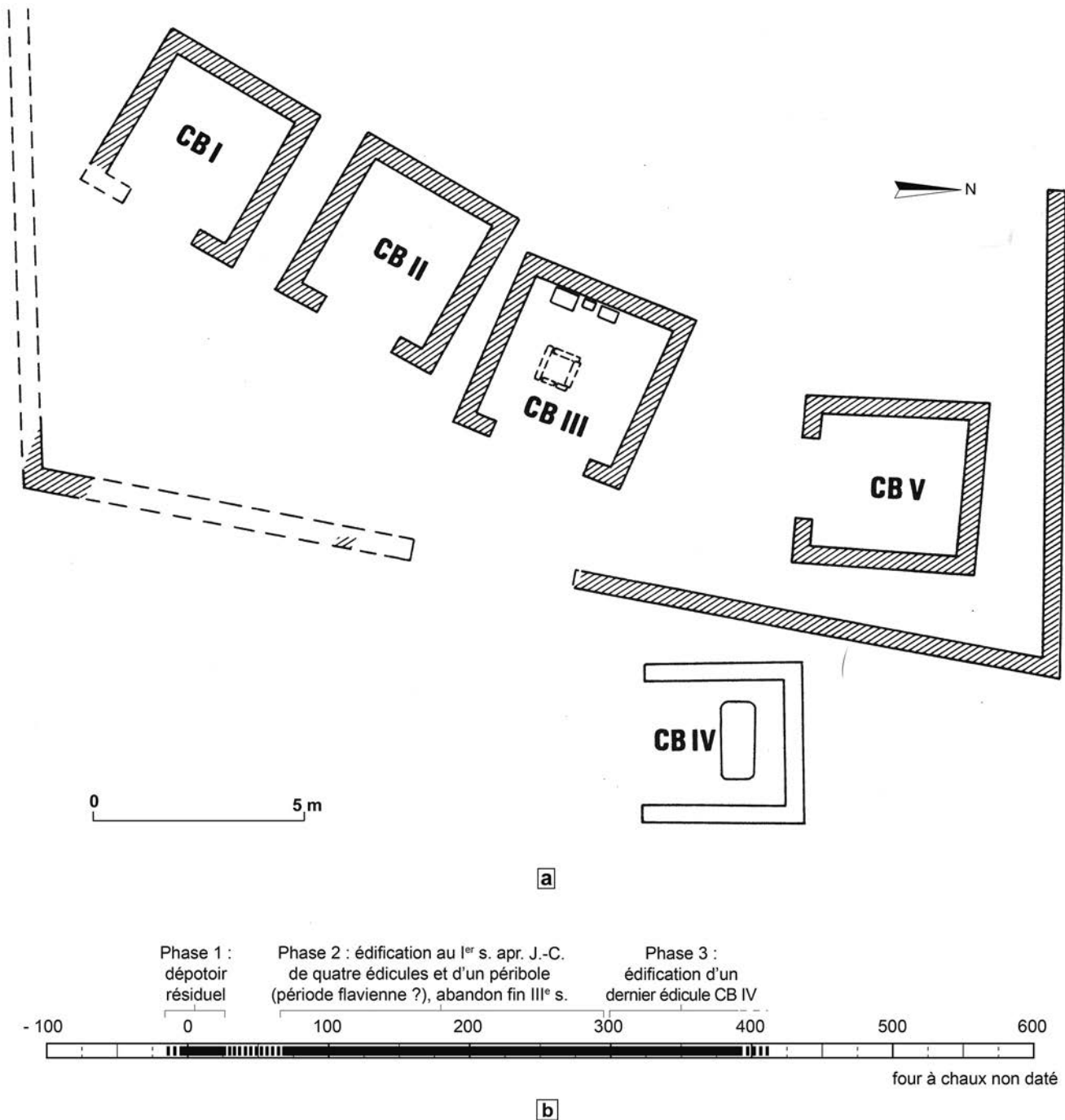


Fig. 148 – **a**, plan du sanctuaire du Verjusclas à Lioux (Vaucluse) ; **b**, synthèse de l'occupation du sanctuaire (relevé : F. Chardon, SACGV ; Borgard, 1994, p. 90, fig. 1 ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

deuxième enceinte vient isoler une quinzaine de bâtiments. Retenons surtout que les dernières évolutions architecturales concernent le secteur oriental : deux structures (ST11 et ST12), quadrangulaires, de dimensions quasi identiques (5 m x 4,6 m et 5 m x 5 m) (Serralongue, 1994, p. 38) sont, pour l'une (ST11) réaménagée au IV^e s., d'après un deuxième dépôt de consécration dans une petite fosse centrale¹⁸⁶ (Rebiscoul, Serralongue,

1994-1995, p. 224), alors que ST12 a livré dans une petite fosse centrale un dépôt de consécration de la fin du IV^e s., voire du tout début du V^e s. apr. J.-C. (Rémy *et al.*, 1995-1996, p. 13). Les 57 monnaies¹⁸⁷ du IV^e s. proviennent sans doute d'une bourse (Rebiscoul, Serralongue, 1994-1995, p. 224).

entre 355-358 apr. J.-C. et une monnaie illisible des IV^e-V^e s. apr. J.-C. (Rémy *et al.*, 1995-1996, p. 13).

187. La plus ancienne des monnaies est un *antoninianus* de Gallien (266 apr. J.-C.) et la plus récente bien identifiée est un bronze de Théodose entre 381 et 383. La composition du lot évoque une nouvelle consécration dans les vingt dernières années du IV^e s. ou même au tout début du V^e s. apr. J.-C. (Rémy *et al.*, 1995-1996, p. 13).

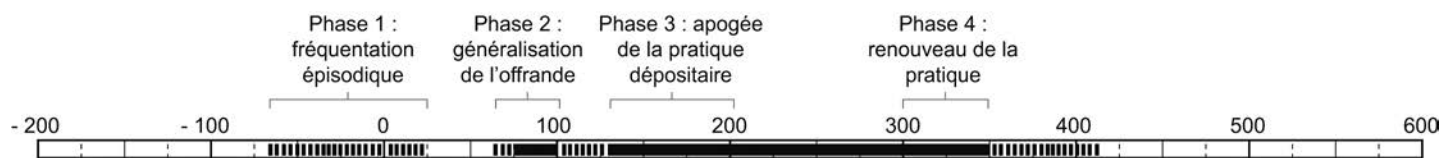


Fig. 149 – Synthèse chronologique de la pratique de déposition dans l'aven-source de Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse)
(DAO : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

On voit donc que, malgré une période de développement clairement centrée sur le I^{er} s., le sanctuaire, au statut public probable, voit encore une activité culturelle d'édification ou de réfection au IV^e s., même si l'ampleur en est limitée. Les indices d'une telle activité culturelle à une date aussi tardive restent une donnée très rare dans l'histoire des lieux de culte du Sud-Est de la Gaule.

LE SANCTUAIRE DE LIOUX (VAUCLUSE)

Un seul autre cas apparaît à Lioux (Vaucluse), dans le territoire de la cité d'Apt/*Colonia Iulia Apta (Vulgentium)* où, derrière un simple mur d'enceinte de 25 m x 12 m, s'est développé, dès l'extrême fin du I^{er} s. av. J.-C.-20/30 apr. J.-C., le sanctuaire du Verjusclas (fig. 148). Or, si le péribole et les édicules CB I, CB II, CB III et CB V, réalisés au I^{er} s. apr. J.-C., sont fréquentés jusqu'à la fin du III^e s., leur abandon semble survenir alors que l'édicule CB IV est édifié dans la première moitié du IV^e s. pour être fréquenté jusqu'à la fin de ce siècle, voire au début du V^e s. Seul, peut-être, l'édicule CB I pourrait avoir échappé à l'abandon de la zone intérieure du péribole et aurait subi une éventuelle restauration, deux monnaies du IV^e s. ayant été découvertes sur son sol (Borgard, 1994, p. 91-93).

À l'extérieur du péribole mais à proximité immédiate de son entrée supposée, l'édifice CB IV a dû abriter une statue de Mars (?) en calcaire tendre d'après plusieurs fragments de sculpture recueillis¹⁸⁸ (Bellet, Borgard, 1984, p. 6 ; Borgard, 1994, p. 93) et une éventuelle inscription au dieu Mars¹⁸⁹. Alors que la céramique est absente (Bellet, Borgard, 1984, p. 6), ce sont 317 monnaies¹⁹⁰ qui jonchaient le sol et, à l'exception de 5 exemplaires, toutes étaient au plus tôt du règne de Constantin

188. Un fragment éventuel de casque, un bras gauche plus grand que nature enveloppé dans les plis d'un manteau, une main gauche reposant sur un bouclier ovale muni d'un *umbo* (pour le cliché, voir Gauthier, 1984, p. 421, fig. 14), de nombreux éléments de draperie et la partie antérieure sans la tête d'un fauve (lion ?) (Bellet, Borgard, 1984, p. 6). On peut donc reconstituer un personnage en ronde bosse en position debout, vêtu d'une cuirasse (?) et appuyant son bras gauche, autour duquel les pans de son manteau sont enroulés, sur la partie supérieure d'un bouclier de forme ovale. Le bouclier repose sur l'encolure d'un animal (peut-être un fauve ?). Un fragment du socle de la statue porte la lettre initiale *M(...)* peut-être pour Mars (Borgard, 1994, p. 93). Cette statue est qualifiée de statue monumentale « grossière » dont les indices nous orientent vers une divinité guerrière (Barruol, Carru, 2001, p. 41).

189. *M(arti ?) u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) / H(...) L(...) F(...) L(...)* (ILN, Apt, 135).

190. Seules cinq sont antérieures à Constantin (notamment une obole massaliète et un nouveau potin des Volques Arécomiques) ; les autres sont datées du début du IV^e s. à l'extrême fin de ce siècle, voire le début du V^e s. (Borgard, 1994, p. 93) avec des émissions de Théodose, une monnaie d'Arcadius et Valentinien II (Bellet, Borgard, 1984, p. 6). Dans cet ensemble, une

(Borgard, 1994, p. 93), la plus récente étant d'Arcadius (ou Honorius ?, cf. Gauthier, 1984, p. 420). L'abandon de cet édifice au début du V^e s. marque l'abandon définitif du lieu de culte, peut-être suite à une destruction brutale de la statuaire, volontairement abattue selon certains auteurs (Barruol, Carru, 2001, p. 41).

Ces quelques exemples de réaménagements de sanctuaires illustrent la rareté des investissements éditaires pour les III^e-IV^e s. apr. J.-C. Qu'en est-il de la poursuite d'activités culturelles à ces mêmes périodes, pratiques souvent uniquement documentées par du matériel numéraire à l'image des dépôts déjà évoqués à Faverges ?

LA POURSUITE DES PRATIQUES : QUELS INDICES ?

L'AVEN-SOURCE DE FONTAINE-DE-VAUCLUSE (VAUCLUSE)

Dans la cité de *Cabellio/Cavaillon*, l'aven-source de Fontaine-de-Vaucluse (Vaucluse), une des principales résurgences européennes donnant naissance à la Sorgue (Grandjean, 2001 ; Billaud, 2002), n'a livré aucun édifice culturel mais 1 624 monnaies dont le temps fort dans les dépôts correspond aux deuxième et troisième tiers du II^e s. apr. J.-C. (Billaud, Besombes, 2004, p. 20) (fig. 149). Postérieurement à Commode, alors que les frappes sont de moins en moins nombreuses, pas moins de 18 bronzes datés entre 193 et 260 apr. J.-C. ont été identifiés. Après 260, les antoniniens et surtout *aureliani*, caractéristiques de la circulation monétaire méridionale, sont bien représentés. Enfin, la première moitié du IV^e s. marque un renouveau dans l'apport d'offrandes monétaires, alors que le nombre de monnaies décline à la période valentinienne et théodosienne. On remarque également la valeur importante des monnaies avec six monnaies en or sur les huit recueillies sur le site. D'ailleurs, le début du V^e s. se caractérise par une rareté numismatique, le deuxième exemplaire connu d'un demi-silique de Lyon au nom de Constantin III (Billaud, Besombes 2003).

Il est délicat, voire impossible, de déterminer le statut de ce lieu de culte localisé sur une source, mais il est clair que sa fréquentation demeure effective au IV^e s. Les traces de fréquentation rituelle d'un sanctuaire au IV^e s. sont décelables indirectement dans deux autres cas et, élément intéressant, pour un autre type de matériel que le numéraire.

bourse de 34 monnaies déposée vers 361 sous le règne de Julien a été découverte (Barruol, Carru, 2001, p. 41).

LEYTRON À MARTIGNY (CANTON DU VALAIS, SUISSE)

Les édicules situés au centre du village de Leytron, à 14 km du chef-lieu de cité de Martigny (Valais, Suisse) (fig. 150), construits en bois autour du changement d'ère, puis dans une construction maçonnée au I^{er} s. apr. J.-C. (Wiblé, 1998c, p. 179-180), sont abandonnés au plus tôt à la fin du IV^e s. apr. J.-C. À quelque distance des deux précédents, un troisième bâtiment maçonné (C) fonctionne également jusqu'au IV^e s. apr. J.-C. (*id.*, 1995, p. 364-365). Or il est intéressant de noter que le mobilier provenant de ces bâtiments est composé de « gobelets ou pichets en terre cuite du Bas-Empire », céramique à revêtement argileux des III^e-IV^e s. apr. J.-C. (*id.*, 1995, p. 365 et 1998c, p. 180, fig. 138). La présence d'un mobilier céramique votif si tardif est exceptionnelle dans notre corpus. Elle est complétée par la présence, dans les édicules A et B, de 270 monnaies du Bas-Empire (*id.*, 1995, p. 365), le numéraire s'étalant jusqu'à la fin du IV^e s. apr. J.-C. (*id.*, 1998c, p. 180).

LE LUMINAIRE À LACHAU (VAUCLUSE)

Au Luminaire, à Lachau (Vaucluse), dans la *civitas Segestericorum/Sisteron*, détachée de la cité des Voconces au I^{er} s. apr. J.-C. (Beaujard, 2006, p. 18), une concentration de mobilier, fouillée dans les années 1972-1977, a été interprétée comme un dépotoir lié à la vidange d'un sanctuaire non localisé. Ce dépotoir est constitué en plusieurs étapes avec un premier niveau livrant des lampes de type italique datées du I^{er} au III^e s. apr. J.-C. Ce niveau est recouvert d'une première couche de cendres de 5 cm d'épaisseur, séparée d'une deuxième couche de cendres de même épaisseur par un niveau de terre argileuse d'une dizaine de centimètres. Dans ces niveaux, des monnaies renvoient à la seconde moitié du III^e s. La couche de cendres et de mortier est identifiée hypothétiquement comme un nettoyage du sanctuaire lors de sa reconstruction à la fin du III^e s. (Bleu, 2003, p. 497-498). Or, une deuxième couche de dépôt de lampes, datées des III^e et IV^e s., est située au-dessus de ces couches de cendres. Pour l'ensemble des horizons, l'interprétation culturelle s'appuie sur un NMI de 105 vases à l'origine du dépôt (Bleu, 2003, p. 507) auquel il faut ajouter 3 576 tessons de lampes (*ibid.*, p. 498), des miroirs en bronze, des fibules et des bagues (Barruol, Boudon, 1991, p. 248), mais aussi 381 outils métalliques, notamment des outils agricoles miniatures (serpe, faucille, houe, araire) et des armes (Bleu, 2003, p. 511 ; Jospin, Bleu, 1996). Le matériel monétaire va du règne de Marc Aurèle à ceux de Constantin et Magnence, soit du deuxième quart du II^e s. au milieu du IV^e s. Les deux unités stratigraphiques attestent donc indirectement la fréquentation du site entre le I^{er} s. et le III^e s. apr. J.-C., puis des niveaux d'incendie et de nettoyage du sanctuaire au III^e s., enfin une nouvelle fréquentation de la fin du III^e s. au troisième quart du IV^e s. L'absence de sigillée paléochrétienne et de lampes tardives marquerait un abandon avant les années 370 apr. J.-C.

LE SANCTUAIRE DU GRAND-ROCHEFORT À VARGES-ALLIET-ET-RISSET (ISÈRE)

Terminons ce panorama avec le sanctuaire du Grand-Rochefort à Varges-Alliet-et-Risset (Isère), dans la cité de Vienne

puis de Grenoble, où seules les 171 monnaies recueillies autour de l'hémicycle du Grand Rochefort, et couvrant la période d'Auguste au IV^e s. (Michel, 1993, p. 48-49), permettent de déterminer les conditions de l'abandon du site. On remarque surtout les 41 pièces allant du règne de Gallien à celui d'Honorius qui marquent une activité de déposition tardive (Müller, 1932, p. 407-412).

Dans le Sud-Est de la Gaule, les données témoignant de la fréquentation tardive des sanctuaires sont donc relativement présentes même si on regrette, à l'image du reste de la Gaule, une documentation essentiellement fournie par le matériel monétaire. Si quelques cas comme Leytron peuvent laisser penser qu'un autre matériel est employé, à l'inverse, l'édicule IV de Lioux semble démontrer la prédominance, si ce n'est l'exclusivité, des monnaies dans les pratiques dépositaires du IV^e s. Malgré l'ancienneté des fouilles, quelques sanctuaires du Sud-Est de la Gaule livrent des indices intéressants sur leur mode d'abandon.

LA FIN DES SANCTUAIRES ET LEUR CONTINUITÉ AVEC LES MONUMENTS CHRÉTIENS

RÉOCCUPATION ET RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX DANS LES SANCTUAIRES POLYTHÉISTES

Dans ce panorama des fréquentations tardives des sanctuaires polythéistes, ces dernières peuvent nous informer, non sur la permanence des rites, mais sur les modalités de leur abandon et la destruction des sanctuaires. Peut-on déterminer si les destructions furent violentes ou, au contraire, si les abandons furent progressifs ?

LE SANCTUAIRE DE CLASTRES À FOX-AMPHOUX (VAR)

Le cas le plus documenté sur cette question est sans doute le sanctuaire de Clastres à Fox-Amphoux (Var), situé à la périphérie de la cité de Fréjus (tabl. XI). Le temple sur *podium* et son aire à portiques, édifiés probablement au début du I^{er} s. apr. J.-C. (Boyer, 1971, p. 7 et 1981, p. 84 ; Brun, 1999, p. 414)¹⁹¹, ont une ampleur et une monumentalité qui orientent vers l'identification d'un culte officiel, ce que suggère la découverte d'un fragment de statue de culte¹⁹² en marbre et une fois et demi plus grand que nature.

191. Ce que semble confirmer la mouluration des blocs architecturaux rencontrés mais le site demanderait néanmoins une reprise de l'étude architecturale comme du matériel découvert.

192. Fragment inférieur en marbre blanc d'une tête mutilée de statue de Minerve de 0,32 m de hauteur (Boyer, 1968, p. 9 et p. 20) soit éch. x 1,5 env. (Boyer, 1981, p. 84). Les comparaisons avec d'autres statues (exemplaire d'une tête en marbre de 0,27 m de hauteur découverte à Nîmes (base Nesp code NIM 28) et une seconde de 0,11 m de hauteur mise au jour à Vienne (base Nesp code VIE 154) permettent d'identifier une représentation sculptée d'un casque, avec le couvre-nuque et éventuellement un élément circulaire d'articulation du casque sur la tempe (base Nesp et renseignement D. Terrer). Ces comparaisons renvoient à des représentations de déesses casquées telles que Minerve ou Rome. Les datations proposées renvoient à la fin du I^{er} s.-II^e s. apr. J.-C. Cette œuvre est interprétée comme une statue de culte par J.-P. Brun (1999, p. 414).

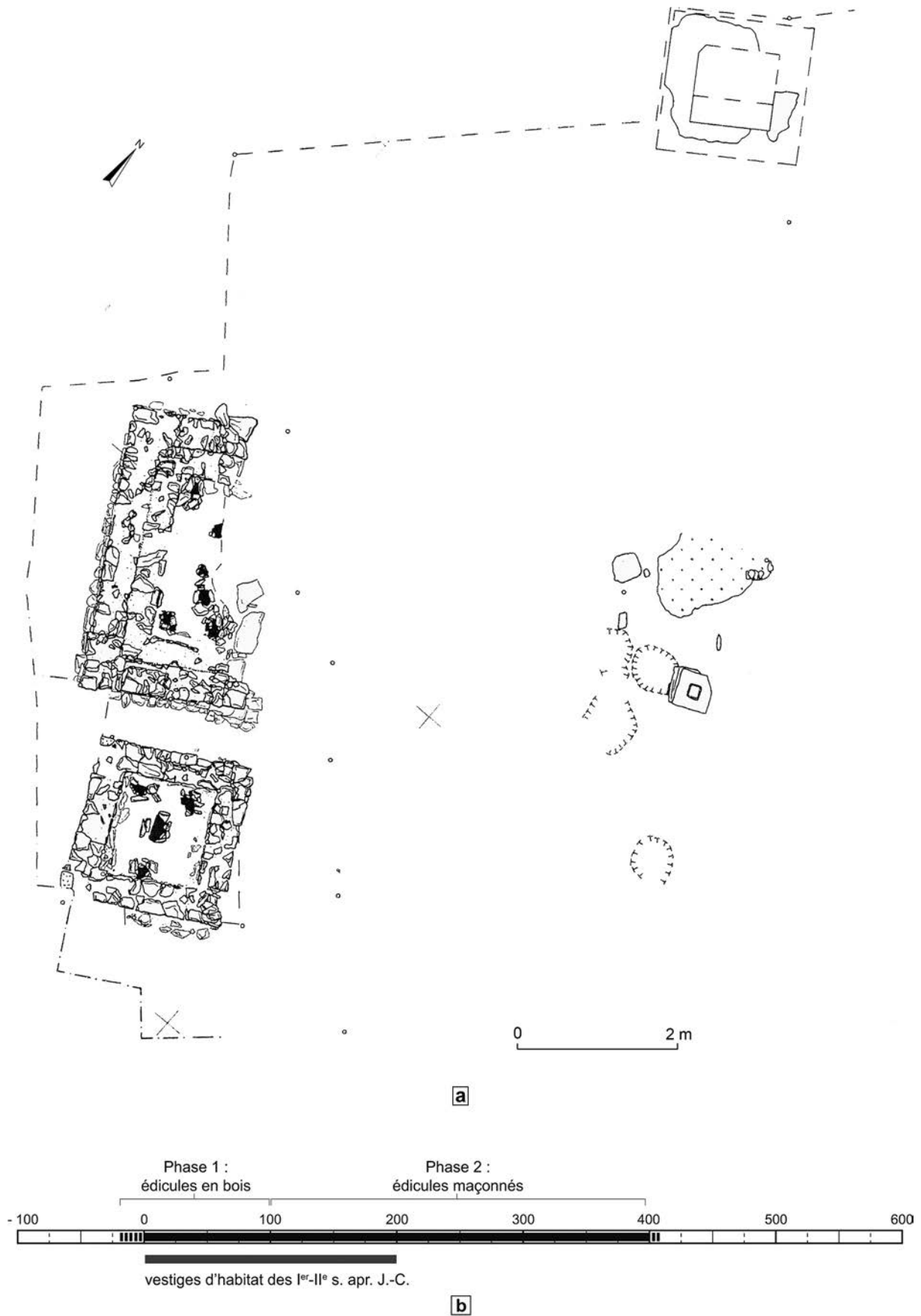


Fig. 150 – **a**, plan des édicules découverts à Leytron (canton du Valais, Suisse) ; **b**, synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'habitat antique (Wiblé, 1995, pl. III ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

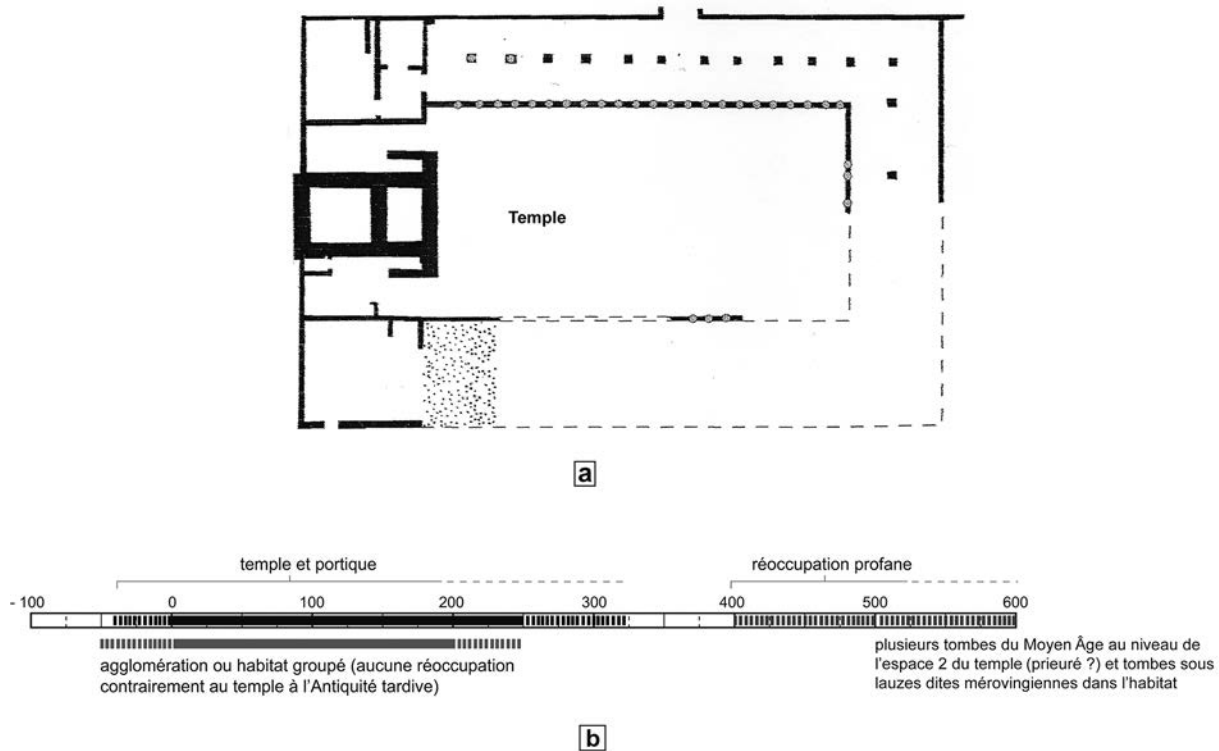


Fig. 151 – a, plan du temple de Clastre à Fox-Amphoux (Var) ; b, synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'agglomération antique (Brun, 1999, p. 414, fig. 399b ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex Transfers).

Or sa destruction est intervenue dans la seconde moitié du III^e s. ou au début du IV^e s. au plus tard (Boyer, 1974, p. 9) (fig. 151). Cet abandon se révèle plus ou moins contemporain de celui observé pour l'habitat groupé voisin de 5 ha (*id.*, 1967, plan et fig. 71).

Mais le plus intéressant est que si aucune réoccupation n'a été attestée sur l'habitat du Logis (Boyer, 1981, p. 82), le temple voit, après un hiatus de son occupation dans la seconde moitié du III^e s., une réoccupation à l'Antiquité tardive. Cette réoccupation aux IV^e-V^e s. correspond à une fréquentation profane et partielle du sanctuaire, marquant notamment une période de récupération des matériaux de construction attestée par un bassin à chaux (*id.*, 1968, p. 32-33 et 1971, p. 7).

On peut ainsi évoquer dans les espaces annexes¹⁹³ de part et d'autre du temple, un dallage dans la salle 2 et un sol en béton de tuileau dans la salle 12 (*id.*, 1968, p. 7) qui témoignent, avec une canalisation et un bassin au fond en *tegulae* avec des restes de chaux, d'une activité de chafournier. Pour cette phase, deux salles construites, un foyer et un sol bétonné ont été également observés dans le portique nord-est (*id.*, 1971, p. 4-6 et fig. 1 et 5). Parmi le mobilier recueilli dans ces salles, la céramique DSP, des fragments de lampes, de *dolium* et d'amphores peu abondants ainsi que 16 monnaies de l'Antiquité tardive replacent bien la réoccupation du temple dans un contexte d'habitat, comme le confirment également la faune ou encore les scories (*id.*, 1968, p. 22-26). Les niveaux de circulation de la cour centrale (*id.*, 1973, p. 8-9 ; Goudineau, 1975, p. 560) sont aussi réoccupés par un sol en béton de tuileau de l'Antiquité tardive (*id.*, 1970) ayant livré des tessons de sigillée claire D et de DSP (dérivée de sigillée

paléochrétienne), avec des fragments de pierre ollaire, de meules et de pierre à aiguiser (*id.*, 1973, p. 11). Tout cela conforte la perte du statut cultuel du sanctuaire et le début de son démontage, sans doute dans le cadre d'un chantier de récupération.

Difficile dans ce cas d'estimer que les huit inhumations en pleine terre situées dans l'espace 2 et qui correspondent à une zone funéraire médiévale révèlent la persistance d'un culte par un ancien prieuré ou une chapelle (*id.*, 1968, p. 11 ; 1970 ; 1976, p. 6 et 1981, p. 84).

Dans le Sud-Est de la Gaule, d'autres sanctuaires publics, cette fois au sein de chefs-lieux de cité, semblent également avoir été démontés ou réoccupés précocement. Les quatre colonnes encore en élévation au Pré des Quatre Colonnes à Riez (Alpes-de-Haute-Provence) (fig. 152), vestiges d'un temple (Rolland, 1956, p. 56-58 ; Barruol, 1968, p. 23-24 et s. d., p. 4) daté autour du changement d'ère, devaient s'intégrer dans un programme monumental plus vaste dont nous ne connaissons qu'une esplanade entourée d'un portique située à une cinquantaine de mètres et interprétée comme un *forum*, un *campus* ou le péribole d'un temple ; interprétation confortée par l'important mobilier marmoréen¹⁹⁴ et la concentration d'inscriptions religieuses et honorifiques très hétérogènes¹⁹⁵ en emploi, dans un rayon de moins de 150 m autour du Pré Blanchon (Borgard, Bouet, 1999, p. 259-270). Ce complexe cultuel semble correspondre au centre monumental du chef-lieu de Riez (Borgard, 1997, p. 361).

194. Notamment le fragment de rosace de soffite recueilli dans le sondage 30 (Bouet, 1997, p. 39).

195. Seules trois inscriptions semblent véritablement provenir des environs proches : des dédicaces à Esculape (*ILN, Riez, 1*), à une divinité indigène *Melovius* ou Mars *Melovius* (*CIL, XII, 5752 = ILN, Riez, 2 = AE, 1997, 1032 ; Christol, 1997, p. 283*) et aux Mères Conservatrices (*ILN, Riez, 8*).

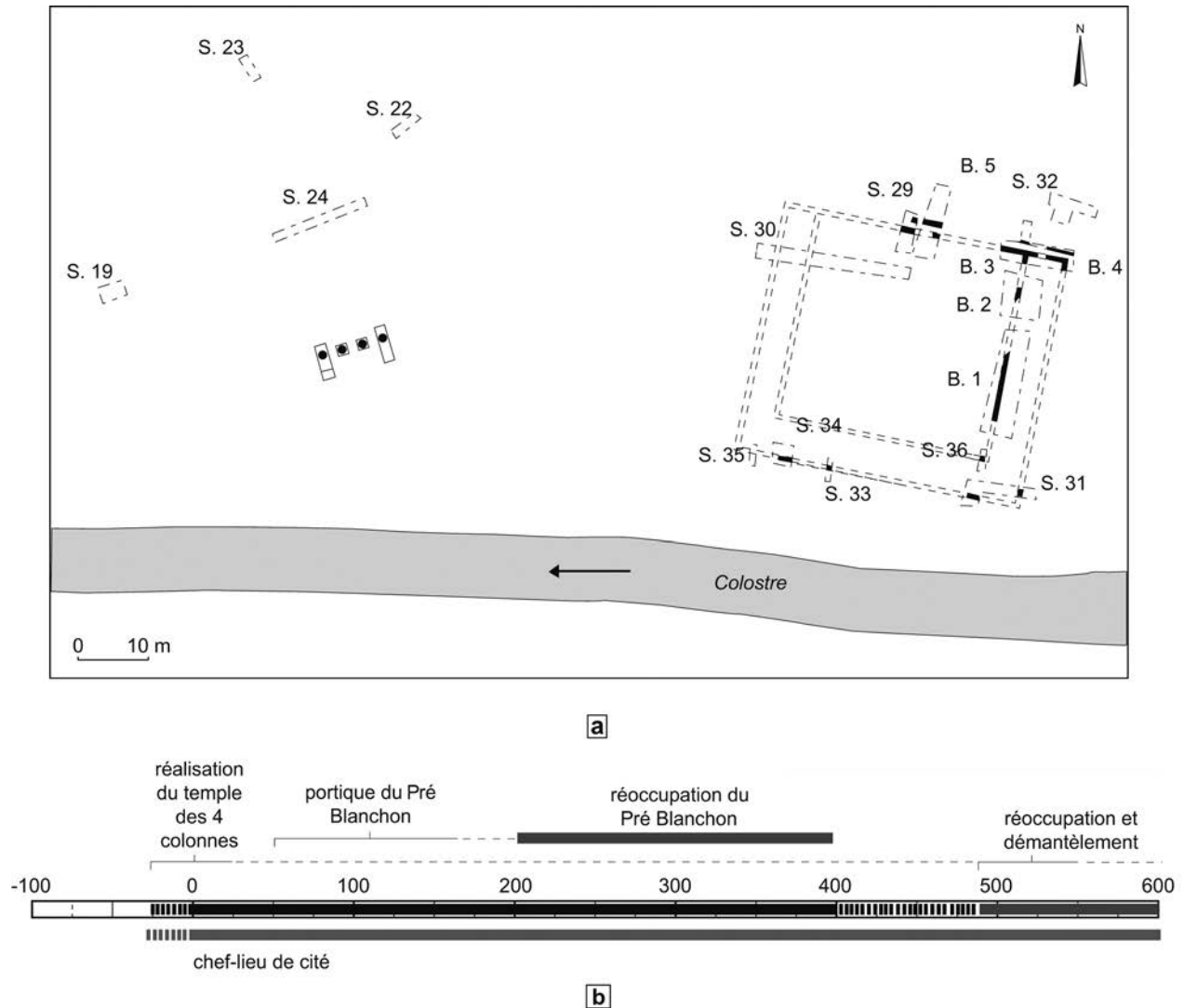


Fig. 152 – a, plan des structures du Pré Blanchon et du Pré des Quatre Colonnes à Riez (Alpes-de-Haute-Provence) et restitution des structures du Pré Blanchon ; **b**, synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'agglomération antique (DAO : R. Golosetti, plan d'après Borgard, Bouet, 1999, p. 259, fig. 3 et p. 265, fig. 9 ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

Or, si la période d'abandon du temple ne nous est pas connue, car son démantèlement à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge a complètement arasé les niveaux antérieurs (Borgard, Bouet, 1999, p. 268), les données du Pré Blanchon situé à 55 m plus à l'est sont plus pertinentes. Cette vaste esplanade entourée d'un portique (*id.*, 1999, p. 264) qui a pu fonctionner dans le cadre d'une juxtaposition de deux sanctuaires d'orientation différente, à l'instar de l'organisation connue à Alba, est édifiée au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. Son démontage est documenté par un important niveau de mortier (au niveau du sondage S. 30) et par les tranchées d'épierrement (observées dans les sondages S. 29 et S. 31). Puis dans l'angle sud-est, il est signalé une réoccupation du site datée des III^e-IV^e s. apr. J.-C. Ainsi, dans le sondage S. 31, il a été observé, au-dessus d'une couche compacte de fragments de tuiles, un aménagement de dalles avec un sol rubéfié par endroits qui a livré de nombreux objets en fer (clous, lame de couteau ?) sur son interface supérieure ainsi que quelques fragments de « céramique commune grise ancienne dont un plat à fond large datable du III^e ou IV^e s. ». La réoccupation est nette au nord de l'angle nord-est de l'ensemble

monumental où, dans le sondage S. 32, un important horizon est à placer à la fin du v^e s. ou au début du vi^e s.¹⁹⁶, à l'exception de quelques éléments résiduels. Un mur tardif (B. 3, B. 4), situé à 0,60 m de celui de l'ensemble monumental et réemployant de nombreuses *tegulae*, appartient à cet horizon. Enfin, quelques mètres plus à l'ouest, une inhumation en pleine terre, bien que sans mobilier mais d'après sa profondeur, doit dépendre de la même phase d'occupation (Borgard, Bouet 1999, p. 270).

Cette occupation dans les ruines de l'édifice à la fin du v^e s. ou au début du vi^e s. apr. J.-C. se révèle relativement importante. Par conséquent, si on retient pour le Pré Blanchon l'hypothèse d'un vaste sanctuaire civique fonctionnant avec le temple des Quatre Colonnes, il faut convenir de l'abandon précoce, peut-être dès les III^e-IV^e s., avec certitude à la fin du v^e s., d'une partie au moins du dispositif monumental (Bouet, Jorda, 1997, p. 25).

196. « Quarante-deux fragments de céramique commune grise ou apparentée et trente-huit fragments de Dérivée de Sigillée Paléochrétienne » (Borgard, Bouet, 1999, p. 270).

GLANUM À SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Le démontage d'un sanctuaire public au sein d'un chef-lieu de cité est aussi documenté par le site de *Glanum* (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches-du-Rhône), mais l'abandon du lieu de culte est essentiellement lié à l'abandon de l'agglomération elle-même, le territoire de cette cité autonome jusqu'à la seconde moitié du II^e s. au moins, voire jusqu'au début du siècle suivant, étant alors rattaché soit à la cité d'Arles soit, plus vraisemblablement, à celle d'Avignon, certainement au moment des réorganisations tétrarchiques (Christol, Janon, 2000, p. 47 et p. 53 ; Beaujard, 2006, p. 17-18). Le « Nymphée » XXVI (Agusta-Boularot *et al.*, 2004, p. 31), construit à la fin de l'âge du Fer (Roth Congès, 1992, p. 51 et 2004, p. 32), est comblé au III^e s. d'après les monnaies, la céramique commune et le matériel amphorique tardif (Rolland, 1953b, 13 juillet). Son comblement, qui a également livré des éléments d'architecture du temple dédié à *Valetudo* qui le surmontait à l'origine, révèle que le démontage de ce dernier fut effectué à la même période (Roth Congès, 1997, p. 185 ; Agusta-Boularot *et al.*, 2004, p. 32) (fig. 153). Devant l'accès au nymphée, six autels dédiés à Hercule entourant une statue du dieu avec base inscrite (Rolland, 1953a, p. 15-16) ont été découverts *in situ*, sous une épaisse couche de boue d'environ 1,5 m de hauteur (Rolland, 1958a, p. 108). Bien que la fouille stratigraphique n'ait guère été respectée par H. Rolland¹⁹⁷, celui-ci fait une description sommaire de la stratigraphie au niveau de la voie, dans sa partie sud, soit plus en aval par rapport aux autels (Rolland, 1958a, p. 115-116). Sur 4,5 m d'épaisseur, il distingue un horizon contenant des monnaies massaliètes et de la céramique campagnienne, sur lequel se superpose le sol de la voie qui a livré de la céramique sigillée et des monnaies du Haut-Empire. Cette voie est surmontée d'un niveau de démolition des monuments antiques, puis d'alluvions argileuses sur plus de 1 m de hauteur et d'une couche de graviers et, enfin, d'une épaisse couche de terre composée de strates de cendres et livrant de la « céramique wisigothique », de « lampes chrétiennes » et de monnaies de « la fin de l'Empire romain ou de la période mérovingienne ». L'ensemble est ensuite recouvert par des décombres, des graviers et de la terre arable. H. Rolland précise que, sur le niveau de la dernière phase romaine, ont été découverts des blocs d'architecture qui ont chuté, ce qui confirme que la couche de démolition date du III^e s. (Rolland, 1952, p. 17 et 1958a, p. 85).

À travers les quelques indications de H. Rolland, on comprend que le site est abandonné et progressivement démonté. Cet auteur évoque la présence directement sur le sol de la voie romaine (du III^e s.) de « nombreux blocs de pierre brisés en vue de leur réutilisation », témoignant bien d'un début de spoliation (*id.*, 1953c, p. 8). Son journal de fouilles fournit quelques rares indices qui permettent d'identifier des réoccupations, telle une couche de cendres associée à du mobilier du III^e s., située un « peu au-dessus du niveau de la rue romaine » (*id.*, 1953b, 4 août). Cette couche de cendres est antérieure à des épisodes

de dépôts torrentiels suffisamment importants pour sceller une partie des monuments, alors détruits, et gêner leur spoliation par l'occupation médiévale qui s'implante dans le vallon, à 1,45 m au-dessus de la rue romaine (*id.*, 1953b, 5 août). L'épisode du « glissement des alluvions sur les ruines » est situé au IV^e s. par H. Rolland, qui explique que l'abandon du sanctuaire n'est pas lié à cet épisode, mais qu'il est plutôt la conséquence de son abandon (*id.*, 1953c, p. 8 et 1954, 17 juin).

Le sanctuaire dit des « temples géminés », associé au *forum* de *Glanum*, a pu présenter une réoccupation identique avec la découverte d'une couche noirâtre, accumulation de cendres reposant sur le sol, au pied et au milieu du mur ouest de la terrasse dallée qui précède l'aile ouest, avec une urne et dix lampes en céramique datées du III^e s. apr. J.-C. (Rolland, 1958b, p. 102).

Insistons sur le fait que la fin des sanctuaires du chef-lieu de cité de *Glanum* est contemporaine de l'abandon de l'habitat. Cet abandon dépasse alors le simple cadre des faits religieux.

LA CONTINUITÉ AVEC LES MONUMENTS CHRÉTIENS EXISTE-ELLE ?

Pour élargir le propos sur la « fin » des sanctuaires polythéistes, présentons les données en notre possession sur la permanence réelle ou non de ces lieux de culte sous la forme d'édifices chrétiens. M. Heijmans soulignait la vision traditionnelle et tenace qui fait suivre tout sanctuaire antique par une église et, inversement, restitue un temple païen sous chaque édifice chrétien (Heijmans, 2006, p. 27). Précisons tout d'abord le caractère tardif, parfois dans les dernières décennies du IV^e s. mais surtout au V^e s. apr. J.-C., de l'apparition des édifices chrétiens en Gaule méridionale (Guyon, 2006, p. 91).

Seuls quelques cas permettent d'envisager cette continuité, mais ils n'apportent pas de preuves irréfutables dans notre étude. En préambule, évoquons l'homélie de saint Avit (*Dicta in dedicatione basilicae...*, BNF fonds latin, n° 8914.16)¹⁹⁸, texte ancien de 516 apr. J.-C. (Delisle, 1865, p. 271), qui évoque la destruction d'un sanctuaire antique à *Namasce* au profit d'une basilique. Bien que ce toponyme ne nous soit pas connu par l'épigraphie ou par les itinéraires antiques, il a été rapproché du toponyme d'Annemasse¹⁹⁹ où une agglomération antique est restituée, non loin de celle de Genève (Segard, 2005, vol. 3, p. 43). Il est néanmoins difficile d'identifier les vestiges signalés dans ce texte et d'en attester la réalité. La découverte sous l'actuelle église Saint-André d'un mur ancien et à sa périphérie de coffres de dalles datés régionalement des VI^e-VII^e s. pourrait certes indiquer qu'il s'agit de l'église consacrée par Maxime et saint Avit (Bertrand *et al.*, 1999, p. 182), mais on ne peut

198. « *Dicta in dedicatione basilicae, quam Maximus episcopus, in Janavensis urbis oppido condedit : in agro ad sinistrum, distructo inibi fano [...]. Dicta omilia, cum, de institutione Acaunensium revertentes, Namasce dedicatio coelebrata est.* »

« Prêchée pour la dédicace de la basilique que l'évêque Saint-Maxime avait construite dans un bourg de la cité de Genève, dans la campagne sur la gauche, après y avoir détruit un temple païen [...] cette homélie a été prêchée lorsque, de retour de l'inauguration d'Agaune, la dédicace fut célébrée à Namasce. » (trad. dans Bertrand *et al.*, 1999, p. 182).

199. Le nom *Adnamatia* est également avancé par M.-A. Gaidon-Bunuel et C. Laroche (2006, p. 132).

197. Dans ses notes manuscrites de 1952 (archives Rolland, Hôtel de Sade, Saint-Rémy-de-Provence), H. Rolland mentionne la découverte des sept monuments à Hercule à 4 m de profondeur.

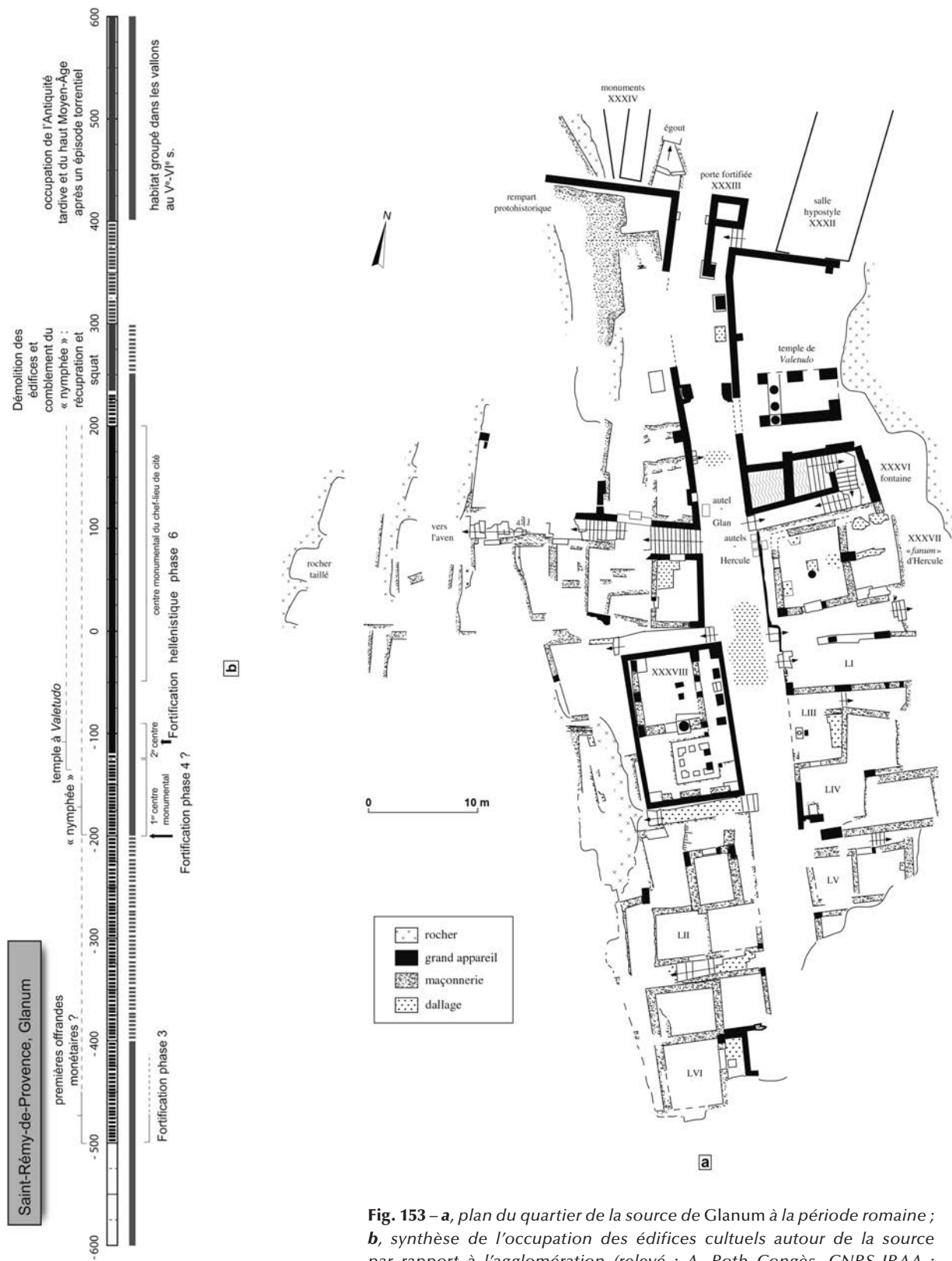


Fig. 153 – a, plan du quartier de la source de Glanum à la période romaine ; b, synthèse de l'occupation des édifices culturels autour de la source par rapport à l'agglomération (relevé : A. Roth Congès, CNRS-IRAA ; Agusta-Boularot et al., 2004, fig. 16 ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

assurer que les vestiges architecturaux antiques découverts au XIX^e s. au sud du clocher (Fleury, 1885, p. 444-445) et l'enceinte antique observée à proximité (Loison, 1989) correspondent à un lieu de culte de l'Antiquité.

Pour étayer la thèse de la continuité, nous pouvons tout d'abord mentionner le temple dédié à Rome et Auguste puis à Auguste et Livie à Vienne (Isère) (Gros, 1995-1996, p. 159 ; Rémy *et al.*, 2004, p. 105-106) qui semble devoir son bon état de conservation à sa réutilisation en tant qu'église à la fin du V^e s. ou au début du VI^e s. (Heijmans, 2006, p. 29) sous le vocable de Sainte-Marie-la-Vieille ou Notre-Dame-de-la-Vie, alors que l'église paroissiale est attestée dès le début du XI^e s. (Le Bot-Helly, 2004). Cette hypothèse est présentée comme « possible » ou « admise » dans la littérature récente (Guyon, 2006, p. 100 ; Heijmans, 2006, p. 29) sans que les arguments soient étayés. L'hypothèse d'une réutilisation par une église des V^e-X^e s. apr. J.-C. est aussi proposée pour expliquer la conservation du temple d'Aix-les-Bains (cité de Grenoble, Savoie), mais sans plus de précisions (fig. 154).

Le temple de Château-Bas à Vernègues (cité d'*Aquae Sextiae*/Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône) vient confirmer l'idée que la bonne conservation d'un temple de type classique s'explique par la reprise par un édifice chrétien. Toutefois, cette réoccupation ne s'accompagne pas de l'idée d'une continuité culturelle de l'espace (fig. 155). En effet, la bonne conservation du temple édifié vers 30-20 av. J.-C. (Formigé, 1924, p. 77 ; Gros, 1981, p. 124 ; Roth Congès, 1983, p. 123-127 ; Agusta-Boularot *et al.*, 2009, p. 131-136) s'expliquerait par sa réutilisation comme église mais celle-ci, dédiée à saint Césaire, n'interviendrait qu'au milieu du XI^e s., voire au XII^e s. apr. J.-C.²⁰⁰ (Agusta-Boularot, Badie, 2002 ; Agusta-Boularot *et al.*, 2003 et 2004). Ce cas bien documenté permet ainsi de rendre plus complexes les processus de réutilisation. Il invite à poursuivre la documentation des autres cas évoqués quant à leur réutilisation précoce comme église.

Pour le chef-lieu de cité d'Aosta (Italie), sur la piazza Giovanni-XXIII, le centre monumental voit bien la cathédrale paléochrétienne et son baptistère s'implanter, à la fin du IV^e s.-V^e s. apr. J.-C., à proximité immédiate de l'*area sacra* reconnue au nord du *forum* (Mollo Mezzena, 1995, p. 416-420 et p. 428), mais il nous semble cependant très incertain d'y voir la continuité d'un espace sacré plutôt que la continuité d'un lieu symbolique de la ville. Cette implantation du groupe épiscopal à proximité ou sur le *forum*, sans pour autant récupérer le temple de l'*area sacra*, est aussi constatée en Gaule méridionale par M. Heijmans (2006, p. 40) qui se demande si « cette volonté d'occuper le centre civique n'était pas plus politique que religieuse ».

Difficile également d'attester une quelconque récupération du complexe cultuel antique situé au nord de l'agglomération antique de Martigny (Wiblé, 1998e, p. 82) composé, selon nous, de l'édifice dit du Coin de la Ville (temple gallo-romain III) (fig. 143 et 156) qui s'implante vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et est fréquenté jusqu'à la fin du IV^e s. apr. J.-C. (*id.*, 1996, p. 326-327) et du temple gallo-romain IV, 40 m plus au nord

200. Entre le XI^e s. et le XVI^e s. (probablement à la fin du Moyen Âge), l'église est tombée en désuétude, en partie démantelée, il n'est resté qu'une chapelle rurale réduite à la dimension de l'ancienne crypte (Agusta-Boularot, Badie, 2002).

(*id.*, 2004, p. 136)²⁰¹. Le sanctuaire paléochrétien daté de la seconde moitié du IV^e s. apr. J.-C.-VI^e s. apr. J.-C. et mis en évidence sous l'église paroissiale reste éloigné de 50 m au nord-ouest du site. Ce dernier vient d'ailleurs se superposer, non pas à des édifices cultuels, mais à une probable *villa suburbana*²⁰² (Lenher, Wiblé, 1992, p. 332 ; Wiblé, 1998b, p. 336 ; Faccani, 2004, p. 14-16).

Un autre cas interprété comme un sanctuaire de quartier peut être évoqué pour comprendre son abandon et son éventuelle réoccupation. Le sanctuaire de la place Camille-Jouffray à Vienne, Isère (fig. 157), tout d'abord simple *cella* au centre d'une enceinte circulaire puis, après la restructuration du quartier au II^e s., pourvue d'un péribole carré, sera abandonné au plus tôt dans la seconde moitié du IV^e s. d'après quatre monnaies²⁰³ recueillies dans les couches de destruction du temple juste au-dessus du niveau de sol. On peut mettre cette démolition en rapport avec l'abandon des espaces annexes, à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. apr. J.-C.²⁰⁴ D'un point de vue plus général, l'abandon de l'îlot A s'effectue à la fin du III^e s., alors que le « *fanum* » perdure jusque dans la seconde moitié du IV^e s. apr. J.-C. (Le Bot-Helly, Helly, 1990, p. 13-27). Si ce cas reflète la fin d'un sanctuaire de quartier, rien ne nous assure de sa récupération, bien que le dégagement d'une tombe maçonnée, avec neuf personnes (dont quatre enfants) c'est-à-dire un caveau (?) daté du haut Moyen Âge (milieu du VI^e s.-début du X^e s.), pose la question de la présence d'un monastère. Le cimetière paléochrétien (début du V^e s. apr. J.-C.), situé à 150 m au nord-est de la place Camille-Jouffray à proximité des portes de l'enceinte (Helly, Le Bot-Helly, 1990, p. 11), nous semble davantage marquer l'évolution urbaine avec une rétractation de l'habitat laissant une zone libre pour l'établissement de zones funéraires plutôt qu'un lieu de culte chrétien entouré de sépultures récupérant le sanctuaire.

En 1897, la découverte du temple (?) à *cella* et galerie périphérique de Moûtiers (Savoie), chef-lieu de cité sous le nom de *Darentasia* se substituant à *Axima Forum Claudii*/Aime à partir du milieu du V^e s. apr. J.-C. (Beaujard, 2006, p. 21), situé au nord du chevet de la cathédrale, est bien trop ancienne pour établir une continuité, sachant que l'identification d'un lieu de culte gallo-romain ne repose que sur le plan de l'édifice²⁰⁵ (Borrel, 1899, p. XLIV ; Hudry, Jaulmes, 1968, p. 46 ; Hudry, 1980-1981, p. 85 ; Fauduet, 1993, n° 417). On peut tout au plus dire que l'église primitive datée des V^e-VI^e s. apr. J.-C., qui précède la réalisation de la cathédrale Saint-Maurice, succède

201. *Cella* d'environ 4,8 m x 4,3 m et galerie de 2,4 m de largeur environ d'après le plan de G. Faccani (2004, fig. 5).

202. À Riez et à Cimiez, la cathédrale paléochrétienne est élevée sur des thermes publics du Haut-Empire (Heijmans, 2006, p. 37 ; Guyon, 2006, p. 95), non sur le centre monumental, ce qui indique bien qu'il n'y a pas une recherche de la continuité de l'espace cultuel avec la période antérieure.

203. Deux bronzes de Constance II de 335-337 et de 337-341, un bronze de Constant ou de Constance II (341-346) et une imitation d'un bronze de Valens (Le Bot-Helly, Helly, 1990, p. 26).

204. Des modifications sont attestées pour le deuxième quart du III^e s. apr. J.-C. avec notamment la mise en place de nombreuses mosaïques polychromes (Le Bot-Helly, Helly, 1990, p. 24-25).

205. L'identification d'un mausolée n'est pas non plus à écarter.

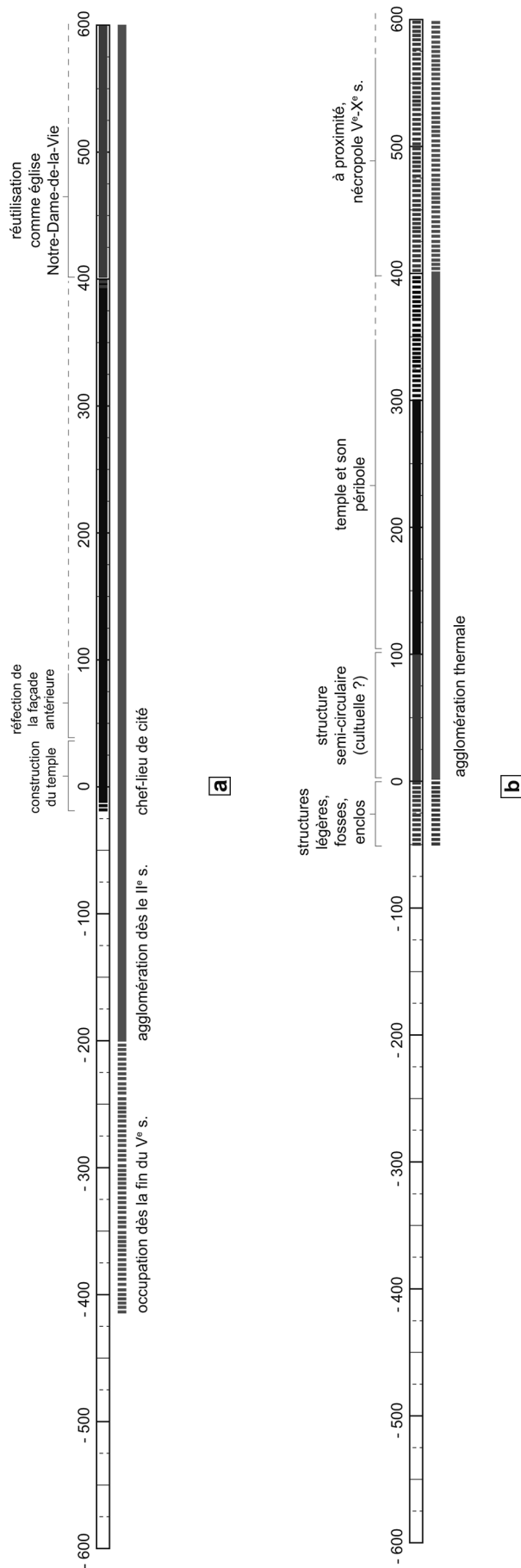


Fig. 154 – Synthèses de la chronologie des temples d'Auguste et Livie par rapport à l'occupation des agglomérations antiques :

a, place Charles-de-Gaulle à Vienne (Isère) ; **b**, place Maurice-Mollard à Aix-les-Bains (Savoie) (DAO : R. Colosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex Transfers).

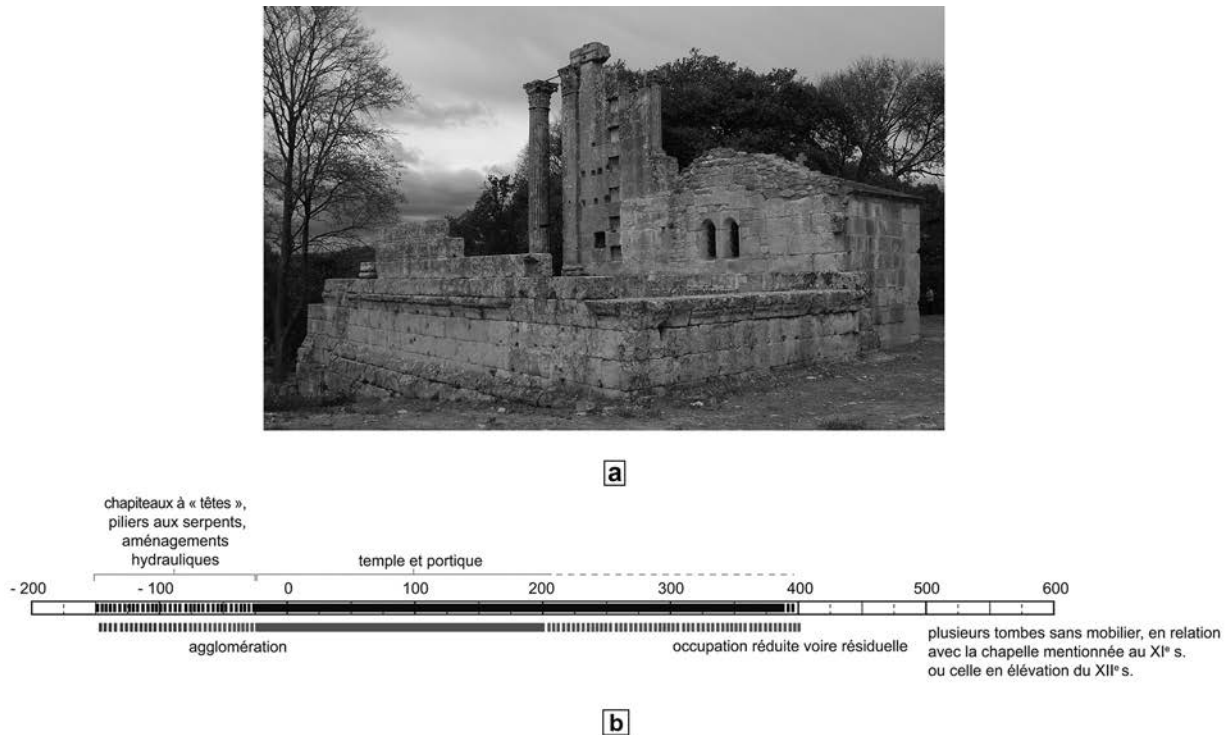


Fig. 155 – **a**, photo du temple et de la chapelle Saint-Césaire de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône) ; **b**, synthèse de l'occupation de la source par rapport à l'agglomération antique (cliché et DAO : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

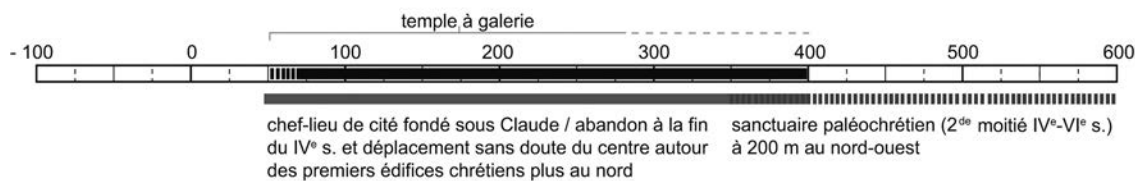


Fig. 156 – Synthèse de l'occupation du sanctuaire du Coign de la Ville (temple gallo-romain III) par rapport à l'agglomération antique de Martigny (canton du Valais, Suisse) (DAO : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex TransferS).

au bâtiment en partie démonté et dont une portion forme l'abside de cette première église ²⁰⁶.

Nous n'épiloguerons pas sur l'interprétation comme « *fanum* » de l'édifice antique pouvant correspondre à un mausolée, situé sous l'église Saint-Pierre-aux-Liens à Grésy-sur-Isère (cité de Grenoble, Savoie), dont le premier état de l'église primitive est daté entre le VIII^e s. et le IX^e s. apr. J.-C. (Mermet, 2001, p. 150). La découverte de sept autels ²⁰⁷, dont six entiers, placés les uns à côté des autres en position secondaire permet aussi de s'interroger sur la récupération d'un sanctuaire antique dédié aux déesses *Baginiae* (ou *Baginatiae*) ²⁰⁸

206. Néanmoins, son orientation vers le nord est surprenante.

207. *AE*, 2000, 884-890.

208. Les divinités féminines *Baginiae* forment un culte attaché à un territoire autour de Sainte-Jalle correspondant à un *pagus* en raison de la concentration marquée des inscriptions à cette divinité dont on ne connaît qu'une seule autre occurrence provenant de la commune voisine de Bellecombe-Tarendol (*ILGN*, 251) et la mention de l'existence d'un *pagus Bag(inensis)* (*CIL*, XII, 1377). L'hypothèse que le don évoqué par cette inscription soit votif (Lurol, 1999, p. 82 ; Desaye *et al.*, 2000, p. 190) manque d'arguments pour démontrer,

(Desaye *et al.*, 2000, p. 189) et situé à proximité des vestiges d'une construction antique (Desaye, 2002 ; Lurol, 1999) au niveau de l'église Notre-Dame-de-Beauvert à Sainte-Jalle (Drôme ; *civitas Vasiensium* issue de la division de la *civitas Vocontiorum* entre Vaison et Die dans la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C.) (Beaujard, 2006, p. 18). En effet, bien que l'interprétation culturelle des constructions antiques ne repose que sur les autels, l'ancienneté de l'église Notre-Dame-de-Beauvert est intéressante. L'édifice du XII^e s., siège d'un prieuré clunisien, succède à plusieurs édifices d'époques paléochrétienne et carolingienne (Lurol, 1999, p. 82). D'après plusieurs fragments lapidaires décorés d'entrelacs, l'église Saint-Étienne des V^e-VI^e s. aurait précédé un édifice carolingien. Le vocable Notre-Dame apparaît au IX^e s. (Bleu, 2006), mais l'analyse archéologique est bien trop limitée : l'interprétation des vestiges antiques comme sanctuaire étant encore incertaine.

à partir de la nature du dédicant, édile du *pagus Baginensis*, une gestion par les magistrats du *pagus* du culte honoré dans le sanctuaire.

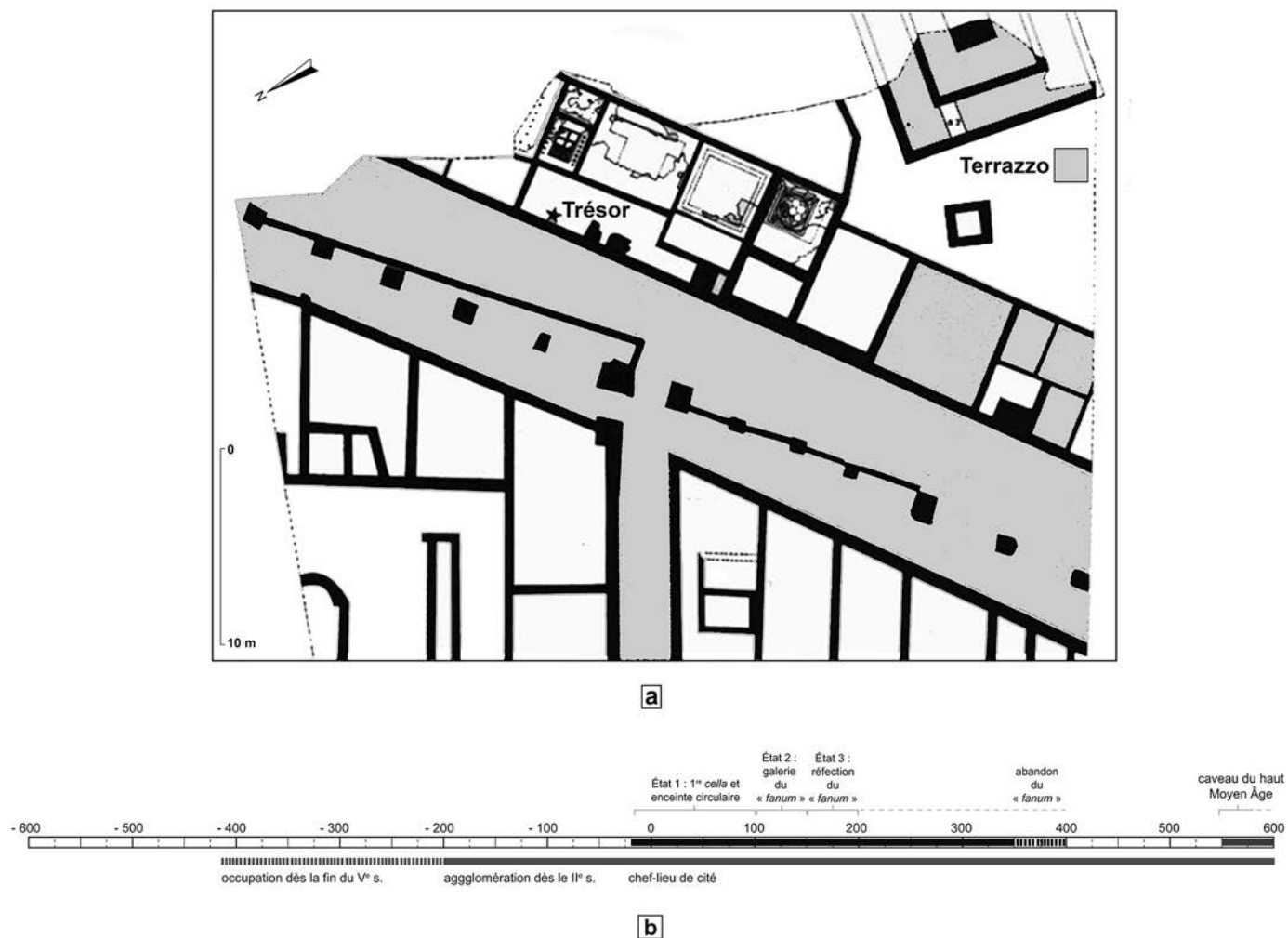


Fig. 157 – a, plan du quartier gallo-romain et du « fanum » de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère); **b** synthèse de l'occupation du sanctuaire par rapport à l'agglomération antique (relevé : B. Sagnier, architecte DPLG ; Le Bot-Helly, Helly, 1990, p. 23, fig. 2 ; DAO synthèse : R. Golosetti, Durham University, bourse Fernand Braudel-IFER/Labex Transfers).

Que dire également de la présence de la chapelle Saint-Michel-de-Valbonne (cité de Fréjus) mentionnée au XI^e s. et datée archéologiquement du XII^e s. à la suite d'un édifice paléochrétien supposé (tombes de la fin de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge), mais surtout d'un lieu de culte antique attesté par de la céramique sigillée sud-gauloise, des *tegulae* (Brun *et al.*, 1993, p. 17 ; Brun, 1999, p. 464) et plusieurs inscriptions²⁰⁹ découvertes hors contexte ? Affirmer, sans plus de données, la permanence de l'espace sacré semble audacieux.

Il nous paraît intéressant d'achever ce panorama avec le lieu de culte implanté dès le milieu du II^e s. av. J.-C. sur le col du Grand-Saint-Bernard (cité de Martigny), sous forme de dépôts essentiellement monétaires (Geiser, 2005, p. 288) et d'un temple de type classique dédié à Jupiter *Poeninus* (Ferrero, 1890, p. 298-299 ; Walser, 1984). Saint Augustin affirme, en effet, que l'empereur Théodose, en 394, a fait détruire les

statues de Jupiter dans les Alpes en cédant l'or des statues aux agents envoyés pour effectuer l'opération (saint Augustin, *La Cité de Dieu*, V, 26). Pour les données archéologiques, seuls des indices monétaires laissent, encore une fois, envisager que le temple perdure jusqu'au IV^e s. apr. J.-C. (Hunt, 1998, p. 269). C. Gallo qui a inventorié la découverte, entre 1760 et 1893, a décompté 492 monnaies gauloises et 1 625 monnaies romaines (ainsi que 22 médiévales), dont 265 de la période 284-364 et 75 de la période 364-début V^e s. apr. J.-C. (Gallo, 2001, p. 156).

Les recherches de 2000 et 2001 sur les édifices d'accueil de l'étape routière (édifice 3), au sud du plan de Joux, fournissent un complément de réponse et évoquent, par le matériel céramique, une fourchette d'occupation allant de la période augusto-tibérienne jusqu'au IV^e s. apr. J.-C. (Framarin, 2006, p. 303 ; Joris, 2006, p. 312). Évidemment, il est délicat de voir une continuité dans le développement, au milieu du XI^e s., de l'hospice du Grand-Saint-Bernard. L'hypothèse d'un temple sous l'église Saint-Maurice (début XII^e s.?) sur le col du Montgenèvre reste elle aussi trop peu documentée.

209. *CIL*, XII, 381 = Rimbart, 1990, vol. 2, p. 49, n° 42 ; *CIL*, XII, 382 = Rimbart, 1990, vol. 2, p. 50, n° 43 ; *CIL*, XII, 383.

LA FIN DES SANCTUAIRES DANS LE SUD-EST DE LA GAULE

En conclusion, dans le tableau XI, nous présentons quelques cas d'abandons précoces de lieux de culte aux I^{er} 210 ou II^e s. Au III^e s., la fin des sanctuaires de *Glanum*, de Fox-Amphoux et de Lachar coïncident surtout avec l'abandon de l'occupation des habitats contemporains qui leur sont associés. Si ce n'est pas le cas à Riez, la réoccupation du portique du Pré Blanchon dès les III^e-IV^e s. reste incertaine. D'autres sanctuaires qui ont pu être abandonnés à la même période (fin II^e-III^e s.) ne sont pas assez bien datés. De plus, nous saisissons mal les dernières phases des complexes cultuels des *fora* d'Aosta, de Susa, d'Orange ou la réutilisation de celui de Vienne (Pipet et temple d'Auguste) pour établir une comparaison avec le démontage de Riez. M. Heijmans propose, pour les villes de Gaule méridionale, un maintien et un entretien du centre civique (soit le *forum* et son temple) durant le IV^e s., sa désaffectation ayant lieu à partir du V^e s. (Heijmans, 2006, p. 39-40).

Cette synthèse permet de souligner qu'une grande partie des sites voit leur fin déterminée par la littérature archéologique entre le milieu du III^e s. et le tout début du V^e s. Quelques cas comme Sauze d'Oulx ou Correns, voire Menthon-Saint-Bernard, sont légèrement plus précoces mais les données sont anciennes ou parcellaires. Nous avons largement évoqué l'arrêt de la fréquentation des sanctuaires ruraux dans le troisième quart du IV^e s. ou au début du V^e s. à Lachau, à Lioux et à Fontaine-de-Vaucluse. De même, l'arrêt de la fréquentation du sanctuaire du Châtellard à Lardiers semble intervenir aussi au IV^e s. 211

Pour les sanctuaires situés dans les agglomérations du territoire des cités, sans doute publics pour deux cas au moins, nous avons évoqué la fin de ceux d'Annecy et de Leytron au cours du IV^e s. et Faverges au début du V^e s. Nous retrouvons la même période d'abandon (fin du IV^e s.) pour les sanctuaires publics des chefs-lieux de cité, tels le Coin de la Ville et En Zibre à Martigny. Or l'abandon du sanctuaire de la place Camille-Jouffray à Vienne se situe également dans la seconde moitié du IV^e s., témoignant finalement d'un même processus pour les sanctuaires publics et les lieux de culte plus modestes.

Le tableau XI, quoique hétérogène par la qualité des données chronologiques dont nous disposons, permet tout d'abord d'infirmer clairement l'idée véhiculée dans les publications anciennes d'un abandon plus tardif des sanctuaires païens du monde rural, comme si la population des campagnes avait été plus « résistante » à la christianisation. Si, à la lecture du tableau, on peut retenir une certaine phase d'abandons généralisés dans le dernier quart du IV^e s. ou le premier quart du V^e s., il témoigne de l'histoire complexe et non linéaire des sanctuaires.

210. Vaugrenier (Alpes-Maritimes), Gap (Hautes-Alpes), voire Châteauneuf (Savoie) mais avec un doute pour ce dernier, car un édifice à abside du IV^e s. est mentionné (Mermet, 1993). Nous pourrions également replacer les sanctuaires de Présilly et Peyruis parmi ces abandons précoces à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. Nous les signalons mais ne développons pas cette question si ce n'est en notant le caractère aussi bien urbain que rural de ces sanctuaires.

211. D'après la présence de près de 11 000 lampes de Gaule du Sud s'étalant du I^{er} au IV^e s. apr. J.-C. mais aussi des 435 monnaies (Barruol, 1997, p. 246-250) dont les plus nombreuses sont de la période des Antonins et les plus tardives de Gratin, Maxime et Théodose.

Leur statut doit sans doute jouer un rôle dans le processus d'abandon, mais nos données sont bien trop lacunaires pour le déceler. On notera cependant que les abandons précoces ou tardifs concernent les sanctuaires publics et privés. Or il est intéressant de replacer ce bilan dans un contexte plus large du devenir des monuments publics à l'Antiquité tardive. Pour ce faire, revenons à l'étude de M. Heijmans, certes uniquement centrée sur les villes de Gaule méridionale, pour souligner que le schéma de la fin des sanctuaires polythéistes semble s'intégrer dans un processus plus général. Alors que les thermes publics urbains construits au Haut-Empire sont généralement abandonnés à la fin du III^e s. (Heijmans, 2006, p. 35), que les édifices de spectacle le sont au cours du IV^e s., le véritable changement dans l'histoire des monuments publics urbains s'effectue à la fin du IV^e s.-début du V^e s. apr. J.-C. avec des récupérations de matériaux et des réoccupation parasites de l'habitat (*ibid.*, p. 39-40). Qu'une large part des lieux de culte que nous avons étudiés, aussi bien dans les chefs-lieux de cité que sur leur territoire, connaît leur fin au même moment nous incite à replacer l'histoire des sanctuaires, au moins les publics, dans un contexte plus large. Le passage à un monde chrétien, au-delà d'affecter uniquement le domaine religieux, marque un changement dans le mode de gestion de l'espace public du Haut-Empire, mode de gestion qui avait perduré plus ou moins jusqu'au IV^e s. apr. J.-C. (*ibid.*, p. 41). La « fin des dieux » entraîne autant l'arrêt des sanctuaires que des modifications dans l'activité édilitaire qui délaisse alors aussi l'entretien des thermes, des édifices de spectacle et enfin des *fora* au V^e s. à la faveur de l'édification des groupes épiscopaux et des enceintes (*ibid.*, p. 40) définissant une « autre façon d'habiter la ville » (Guyon, 1996-1997, p. 123).

Concluons enfin que la phase marquée des abandons de sanctuaires à la fin du IV^e s.-début du V^e s. apr. J.-C. ne doit pas conduire à un schéma simplifié de leur réoccupation par des édifices chrétiens dont tout tend à démontrer que, lorsqu'ils se superposent à des édifices antiques, ce qui n'est pas systématique, ils emploient indistinctement tout vestige relativement monumental, des thermes publics jusqu'aux complexes cultuels. Si de tels cas de récupération de sanctuaires antiques ont pu exister (basilique Saint-Pierre-Saint-Géraud à Toulouse par exemple) (Guyon, 2006, p. 100), le Sud-Est de la Gaule ne fournit guère d'exemples probants de réutilisation chrétienne d'un sanctuaire antique, même si l'hypothèse est parfois envisageable. On ne doit guère en être étonné puisque M. Heijmans concluait déjà qu'au sein des villes de Gaule méridionale, « les preuves d'un remplacement d'un temple païen par une église paléochrétienne sont extrêmement rares » (Heijmans, 2006, p. 28). Ajoutons que l'exemple du temple de Château-Bas à Vernègues nous incite à la prudence, car le hiatus chronologique est fort important entre le monument chrétien et le sanctuaire antique 212. On peut aussi s'interroger sur le sens réel ou uniquement symbolique de l'homélie de saint Avit et de la destruction d'un temple païen pour la construction d'une église.

212. Il est ici intéressant de rappeler ainsi que la Maison Carrée à Nîmes ne devient une église qu'au XVIII^e s. Sa conservation doit se comprendre par son utilisation par les pouvoirs publics (Heijmans, 2006, p. 28).